

# LES CAHIERS DES DROITS DE L'HOMME

Les Droits de l'Homme sont-ils proclamés ? - Oui  
Sont-ils appliqués ? - Non !

Revue bimensuelle paraissant le 10 et le 25

ABONNEMENTS

UN AN  
France . . . . . 15.00  
Etranger . . . . . 25.00

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

10, Rue de l'Université, PARIS VII<sup>e</sup>

TÉL. FLEURUS 02-92

Directeur : Henri GUERNUT

PRIX DU NUMÉRO

1 fr.

Les Abonnements partent  
du 1<sup>er</sup> de chaque trimestre.

## SOMMAIRE

NUMÉRO SPÉCIAL

EN L'HONNEUR DE

# ÉMILE ZOLA

Discours de MM. MORHARDT, LALOU, BRUNET, BESOMBES,  
PAUL-BONCOUR, LECOMTE, MESSAGER, FRANÇOIS-ALBERT  
JOUHAUX, BLASCO IBANEZ, ROUSSEL, LE FOYER, LEBEY,  
BONNAURE, HERRIOT, Ferdinand BUISSON, BRULAT.

Paul D'ESTOURNELLES de CONSTANT

J. CAILLAUX

Bulletin de la Ligue des Droits de l'Homme

REVUE D'IDÉES POUR LE COMBAT.  
REVUE DE COMBAT PAR LES IDÉES.

# A LA MÉMOIRE D'ÉMILE ZOLA

Poème de M. A. Ferdinand HEROLD, vice-président de la Ligue

Lu au Trocadéro, le 15 Juin 1924, par M. Hervé, de la Comédie Française

Un homme au front pensif court les chemins du  
[monde:

Il est jeune, et sa lèvre interroge ardemment.  
Il attend qu'une voix sincère lui réponde,  
Et la voix qui s'élève est une voix qui ment.

Elle parle de tendres fleurs, de lys, de roses ;  
Elle ne connaît pas le douloureux poison  
Qui se cache parfois dans les plantes moroses,  
Et de son chant doucedâtre elle endort la raison.

L'homme poursuit sa route; il regarde: il observe.  
Où sont les jardins purs que lui vantait la voix?  
Les sentiers sont fangeux. Sur une foule serve,  
Un brouillard sans pitié pèse de tout son poids.

Elle va lourdement vers la morne aventure,  
Et comment croirait-elle au sourire de mai?  
Elle n'ouvre les yeux que sur la vie obscure  
Et l'homme au front pensif veut connaître le vrai.

Il cherche. Il ne craint pas la vile horreur des  
[bougés  
Où geint le malheureux las de porter son faix;  
Il cherche, il cherche encore. Il revoit les soirs  
[rouges  
Où triomphe l'orgueil des instincts satisfaits.

Il suit le vol implacable de la machine;  
Il entre au temple d'or où trônent les marchands;  
Il descend dans la nuit brutale de la mine;  
Il écoute l'angoisse et la plainte des champs.

Un dieu se manifeste : il exige sa proie.  
L'enfant fragile et doux qui se prend à prier,  
Il le saisit, l'emporte et, lentement, le broie,  
Et l'enfant se soumet au divin meurtrier.

Partout, c'est le sanglot de la détesse humaine;  
Partout, le mal agit en maître tout puissant;  
Il méprise l'amour, il exalte la haine,  
Et la terre stérile a des larmes de sang.

Que l'innocent frappé se révolte, on le raille,  
On étouffe le cri fatal du malheureux;  
Il trouve des amis: la louche valetaille  
Ricane, tend le poing et s'acharne contre eux.

Et l'homme rêve. Quand verra-t-on la lumière?  
Le malade ne sera-t-il jamais guéri?  
Le dieu mauvais qui l'a courbé dans la poussière  
Règnera-t-il toujours sur un peuple flétri?

Au jardin que chantait une voix mensongère  
La bienveillante fleur s'ouvrira-t-elle un jour?  
Surgira-t-elle enfin, la noble messagère  
Dont l'auguste parole annoncera l'amour?

L'homme rêve. Et voici que, déchirant la brume  
Qui s'étendait au loin sur la vieille forêt,  
Dans la fraîche clarté que l'aurore parfume,  
Une femme au regard magnanime apparaît.

Elle s'avance. Sa démarche est calme et sûre.  
Elle parle. Et, tandis qu'elle parle, en ses yeux,  
Astres éblouissants, luît une flamme pure,  
Et le soleil éclate au ciel harmonieux.

Elle parle : « Réveur, il faut laisser les rêves.  
Tu connais maintenant l'austère vérité.  
Sois fort! Sois courageux ! Il faut que tu te lèves.  
Le monde pleure, car les méchants l'ont dompté.

Homme, tu descendras parmi tes pauvres frères.  
Je t'impose de tous les devoirs le plus beau.  
Va! Ne crains pas le vent des orages contraires.  
Tu seras le porteur de l'immortel flambeau.

Cherche celui qui souffre, et ta voix l'avertisse  
Que bientôt il verra l'aube du jour sacré.  
Je le dis, moi qui suis l'éternelle justice,  
Mon règne arrive, ô peuple, et je te guérirai.

Je sais que tu riras d'abord de mon prophète :  
Tu peux entendre encore un funeste conseil.  
Et je sais que pourtant la tâche sera faite.  
Tu seras grand, ô peuple, à l'instant de l'éveil.

La joie ennoblira ton âme détrempée.  
Tu frémis d'espérance et tu brises aux mains  
De ceux que ton erreur avait élus l'épée  
Dont ils voulaient cingler la face des humains.

A l'homme dont hier t'offensait la pensée  
Tu viens porter et ton ramord et ton respect  
Et tu vois fuir, comme une harde pourchassée,  
Les lâches dont le bras féroce le frappait.

Le murmure se change en un hymne de gloire.  
L'hymne monte, il grandit. Le ciel est triomphal,  
Et ta reconnaissance acclame la mémoire  
Du héros qui lutta pour l'arracher au mal. »

A.-FERDINAND HEROLD.  
Vice-Président de la Ligue.

# EN L'HONNEUR DE Émile ZOLA

Les fêtes organisées, le dimanche 15 juin, en l'honneur d'Émile Zola, sous les auspices de la Ligue des Droits de l'Homme, comprenaient trois parties : l'inauguration du monument ; la visite au Panthéon ; la soirée artistique du Trocadéro.

Toutes trois obtinrent le plus vif succès.

## I. - L'inauguration du Monument

Au centre du populeux quartier de Grenelle, sur le carrefour formé par la rue Violet, la rue du Théâtre et l'avenue Zola, se dresse, moulée dans le bronze, l'effigie puissante de l'auteur de J'Accuse.

Soulevons un instant le voile qui la recouvre : Zola apparaît, debout, simplement vêtu d'un pardessus flottant, entr'ouvert, sous lequel on aperçoit le veston à col chevalière. Devant le socle de pierre, un groupe de bronze d'une belle venue : une mère est assise, allaitant son jeune fils, sous le regard attendri de l'aîné : c'est la Fécondité. A droite, un ouvrier en tenue d'atelier : le Travail. Sur les deux faces libres du piédestal, on a gravé des pensées d'une haute portée morale extraites de l'œuvre du Maître. L'ensemble, puissamment évocateur, invite à la méditation.

M. Herriot, président du Conseil, arrive à 10 heures. Il est entouré de la plupart de ses collaborateurs : MM. Chaulemps, ministre de l'Intérieur ; René Renoult, ministre de la Justice ; Dumesnil, ministre de la Marine ; François-Albert, ministre de l'Instruction publique ; Raynaudy, ministre des Pensions ; Daladier, ministre des Colonies ; Dalbès, ministre des Régions libérées ; Queuille, ministre de l'Agriculture ; Justin Godart, ministre du Travail ; Bovier-Lapierre et M<sup>e</sup> de Moro-Giafferri, sous-secrétaires d'Etat ; le Préfet de la Seine et le Préfet de Police.

Dans la tribune officielle, on remarque, parmi les nombreux invités, les membres du Comité Central de la Ligue Française des Droits de l'Homme, M. Kuczynski, de la Ligue allemande ; le colonel Alfred Dreyfus ; les délégués de la Ligue de l'Enseignement, des Loges maçonniques, de la C. G. T., etc...

Le service d'ordre est assuré par les Jeunesses laïques.

La foule, très dense, emplit le carrefour et les rues adjacentes.

Le voile qui recouvrait le monument est enlevé par les petit-enfants d'Émile Zola. Au nom

de la Ligue des Droits de l'Homme et des souscripteurs, M. Mathias Morhardt, membre du Comité Central et président du Comité Zola, remet le monument à la Ville de Paris. Et les orateurs — il y en eut quinze — se succèdent à la tribune.

C'est tout d'abord notre collègue M. Paul-Boncour ; puis, MM. Lalou, président du Conseil municipal de Paris ; Frédéric Brunet, président du Conseil général de la Seine ; Georges Lecomte, président de la Société des Gens de Lettres ; André Messager, président de la Société des Auteurs Dramatiques ; Jouhaux, secrétaire de la C. G. T. ; François-Albert, ministre de l'Instruction publique, président de la Ligue de l'Enseignement ; André Lebey, délégué du Grand Orient ; Lucien Le Foyer, délégué de la Grande Loge ; Roussel, secrétaire général du Syndicat National des Institutrices et des Instituteurs ; Besombes, conseiller municipal du Quartier de Grenelle ; Bonnaure, président de la Fédération des Jeunesses Laïques.

Le discours de M. Blasco Ibanez, le célèbre romancier espagnol, qui n'a pu assister à la manifestation, a été lu par M. Batilliat.

Avant de se retirer, M. Herriot, cédant à l'appel de l'assistance, tint à saluer, au nom du Gouvernement de la République, la mémoire d'Émile Zola.

Nos lecteurs liront ci-après le texte de ces discours, que nous avons reproduits in extenso.

A l'issue de l'inauguration, nos amis se réunirent en un banquet fraternel et célébrèrent, avec notre vénéré président, M. Ferdinand Buisson, le 26<sup>e</sup> anniversaire de la Ligue et la victoire républicaine.

Nous publierons d'autre part le compte rendu de cette belle manifestation.

## II. - Au Panthéon

L'après-midi, les cendres de Zola reçurent l'hommage des foules émues. De trois heures et demie à quatre heures trois quarts, des milliers de personnes défilèrent sous la coupole du Panthéon, devant le buste du Maître, dressé pour la circonstance dans l'abside centrale. Grave et recueillie, une longue théorie d'hommes, de femmes, d'enfants se déroula dans l'immense nef. Les délégations envoyées par les Sections de la Ligue des Droits de l'Homme, de la Ligue de l'Enseignement, des Syndicats des Instituteurs, de la Fé-

dération mutualiste du Travail, des Fédérations de Libre Pensée, de la C. G. T., de la Franc-Maçonnerie, des Jeunesses laïques, d'autres encore, vinrent s'incliner devant l'effigie du grand citoyen, tandis qu'au pied du buste, les bouquets de fleurs, les gerbes, les couronnes, les palmes, ornées de rubans mauves, rouges ou tricolores, s'annonçaient.

La cérémonie, d'où les discours avaient été bannis, fut, tout à la fois, simple et grandiose.

### III. - Au Trocadéro

L'amphithéâtre du Trocadéro, qui peut abriter, sans gêne, plusieurs milliers de spectateurs, était archi-comble, lorsque la musique du 31<sup>e</sup> d'infanterie, dirigée par M. Floi, inaugura la manifestation artistique par le Prélude de Messidor, d'Alfred Bruneau.

Puis, M. Ferdinand Buisson, au nom de la Ligue des Droits de l'Homme, célébra en Emile Zola le courageux citoyen et l'homme de conscience. M. Paul Brulat parla d'Emile Zola littérateur et commenta la haute leçon de vie qui se dégage de son œuvre.

La reprise de la partie artistique permit d'entendre et d'apprécier tour à tour Mlle Mathilde Calvet et M. Albéric Renault, de l'Opéra-Comique; Mlle Madeleine Roch et M. Hervé, de la Comédie-Française; M. Félix Galipaux, M. Gustave Charpentier, de l'Institut, qui dirigea lui-même l'exécution de l'une de ses œuvres : Le Chant

d'Apothéose, par l'Ecole de chant choral, l'Ecole municipale de Suresnes, la Musique du 31<sup>e</sup> d'infanterie, le Conservatoire de Mimi Pinson, M. Georis à l'Orgue.

Nous ne pouvons citer tous les numéros du programme, fort judicieusement choisis et extraits, pour la plupart, de l'œuvre du Maître. Deux pièces inédites, composées pour la circonstance, méritent cependant une mention spéciale : l'Ode à Emile Zola, de M. Gustave Kahn, déclamée par Mlle Roch, et une poésie de notre collègue M. A.-Ferdinand Hérolde : A la Mémoire d'Emile Zola, dite par M. Hervé, toutes deux chaleureusement applaudies. (Voir p. 290).

M. René Fauchois, assisté de Mme Lerouville, de Mlles Marguerite Mayane, Suzanne Miguel, Bianchini, Marthe Sabel, de MM. Brasseur et Servatius, interpréta, avec un réalisme saisissant, un fragment de l'Assommoir : La dernière bouillie.

Les gracieuses ballerines du Conservatoire de Mimi Pinson, que dirige Mlle A. Meunier, de l'Opéra, exécutèrent, avec un art exquis, tout d'abord le ballet de Coppelia, puis les Danses populaires, par où fut épuisé le programme.

Les spectateurs se retirèrent charmés non sans que leurs unanimes ovations eussent témoigné à maintes reprises aux organisateurs et aux artistes leur vive gratitude et leur satisfaction. Cette splendide soirée couronna dignement la « Journée de Zola ».

## LE MONUMENT EMILE ZOLA

Par M. Mathias MORHARDT, Président du Comité Zola

Le 28 septembre 1902, M. et Mme Emile Zola rentraient à Paris. Ils avaient passé les vacances, comme de coutume, dans leur propriété de Médan. Il faisait froid. On alluma du feu dans la cheminée de la chambre à coucher. Celle-ci fonctionnait mal. Dans la nuit, Emile Zola, pris d'un malaise causé par l'oxyde de carbone, se leva et tomba sur le plancher. Il ne tarda pas à succomber. Seule, Mme Emile Zola, qui était restée sur le lit, put être sauvée, encore qu'elle fût gravement intoxiquée.

Le soir même, la Ligue des Droits de l'Homme publiait l'appel suivant :

Profondément émue par la tragique nouvelle de la mort d'Emile Zola, la Ligue des Droits de l'Homme ne s'associe pas seulement au deuil de la France qui vient de perdre un de ses plus illustres écrivains. C'est particulièrement à la mémoire du grand citoyen qui vient de mourir qu'elle adresse l'hommage de sa reconnaissance unanime et respectueuse.

Elle ne saurait oublier, en effet, que c'est dans l'empirement d'une passion généreuse et toute consacrée à

l'idée de Justice et de Vérité que le puissant écrivain a trouvé les accents les plus émus et les plus sublimes. Le témoignage en demeurera longtemps encore vivant dans tout l'univers civilisé où ses appels ont si souvent soulevé tant d'angoisse et tant d'ardente sympathie.

Née du mouvement de solidarité qu'il a déterminé, la Ligue des Droits de l'Homme, si elle a pu faire quelque bien, et si elle a pu, dans maintes circonstances, venir efficacement au secours de ceux qui souffraient de l'iniquité ou de l'erreur des hommes, doit en reporter l'honneur sur celui qui, le premier, sans souci de son repos, et au risque même de sa vie, s'est consacré à la défense d'un de ses semblables, injustement et illégalement condamné.

Aussi lui semble-t-il qu'elle est tout naturellement désignée pour prendre l'initiative d'élever à Emile Zola un monument qui évoquera en même temps aux yeux des générations futures, l'écrivain illustre et le grand citoyen.

Dès aujourd'hui, elle recevra les souscriptions que lui feront parvenir ses Sections, ses membres et tous les admirateurs et amis d'Emile Zola.

Tous tiendront à s'associer à cette œuvre de glorifi-

cation de l'homme qui s'impose par tant de titres à leur admiration et à leur gratitude. Et c'est à eux qu'il appartiendra, puisqu'Emile Zola meurt avant d'avoir terminé son œuvre, d'y faire graver ce mot de « Justice » que, par un cruel caprice de la destinée, il n'a pas fini d'écrire.

\*\*

Un Comité d'une centaine de membres était aussitôt constitué. Il comprenait, d'une part, les membres du Comité Central de la Ligue des Droits de l'Homme et, d'autre part, une cinquantaine d'amis et d'admirateurs d'Emile Zola dont la liste avait été établie par la famille.

Ce Comité se réunissait pour la première fois, le 15 décembre 1902, sous la présidence de M. Louis Havet, vice-président de la Ligue des Droits de l'Homme. MM. Anatole France et L. Trarieux étaient élus présidents d'honneur, et M. Francis de Pressensé, président. Trois vice-présidents étaient ensuite désignés : MM. Octave Mirbeau, Georges Charpentier et Paul Reclus. Le secrétaire général de la Ligue des Droits de l'Homme (M. Mathias Morhardt), et le trésorier général (M. Lucien Fontaine) étaient chargés des fonctions de secrétaire et de trésorier.

Enfin, une Commission de douze membres était adjointe au Bureau pour constituer la Commission exécutive à qui était confiée la mission de faire exécuter le monument projeté. Ces douze commissaires furent à l'origine MM. Georges Bourdon, Alfred Bruneau, Georges Clemenceau, Fernand Desmoulin, Théodore Duret, Yves Guyot, Frantz Jourdain, Albert Laborde, Fernand Labori, Lieutenant-colonel Picquart, Gabriel Séailles et Ernest Vaughan.

\*\*

Cette Commission exécutive se réunissait le 9 février 1902, sous la présidence de Francis de Pressensé, afin de rechercher le nom du sculpteur qui serait chargé du monument. M. Théodore Duret présentait la candidature de Constantin Meunier, le grand statuaire belge. MM. Octave Mirbeau et moi soutenions celle du sculpteur Maillol, qui débutait alors, et dont le jeune talent présentait les plus heureuses chances d'avenir. D'autres membres de la Commission se prononcèrent pour Alexandre Charpentier qui, quelques années auparavant, avait exécuté la médaille qu'offrit à Emile Zola le petit Comité que nous avions constitué, Francis de Pressensé et moi, au lendemain du procès de *l'accuse*.

C'est le 16 février de la même année que la Commission procéda au vote sur le nom du sculpteur Constantin Meunier qui obtint onze voix ; Maillol deux ; il y eut en outre un bulletin blanc. Il fut décidé que ce choix serait soumis à la ratification du Comité réuni en séance plénière. Cette séance eut lieu le 6 avril. M. Constantin Meunier fut définitivement désigné par 17 voix contre 6. Il avait préalablement stipulé que M. Alexandre

Charpentier l'assisterait et que le monument serait signé de leurs deux noms.

Deux séries de difficultés s'élevaient dès lors, devant le Comité, toutes deux inextricables.

D'abord, les deux statuaire qui avaient accepté d'un commun accord de se charger de l'exécution du monument ne s'entendaient pas. Ils avaient présenté une maquette que la Commission avait adoptée à l'unanimité. M. Constantin Meunier, seul, exécuta les morceaux qui existent à l'heure actuelle : la statue d'Emile Zola, le groupe *Fécondité* et *Travail*. Encore ces trois morceaux n'existaient-ils, au moment de sa mort, en 1905, qu'à l'état de maquettes, moitié grandeur d'exécution. Le Comité, après de longs débats, en prit possession et les fit mettre à grandeur d'exécution par les soins d'un praticien bien connu, M. Lebossé. C'est Rodin lui-même qui, sur ma prière, accepta de surveiller le travail.

\*\*

Constantin Meunier avait renoncé à faire le morceau allégorique qui devait représenter la *Vérité* et qui, sur son premier projet, occupait la face antérieure du piédestal. Son scrupule était, au surplus, tout à fait légitime. Cette statue de la *Vérité*, empruntée à la fable antique, aurait formé un anachronisme choquant avec les personnages tout modernes qui l'entouraient : *Fécondité*, *Travail* et la statue même d'Emile Zola.

Mais le Comité restait lié envers Alexandre Charpentier qui avait signé la convention relative à l'érection du monument. Dans ces conditions, nous lui demandâmes de vouloir bien se charger d'exécuter un bas-relief représentant le procès de *l'accuse*, bas-relief qui devait être placé sur la face postérieure du monument. Malheureusement, cette fois encore, les intentions du Comité ne purent être réalisées. Alexandre Charpentier mourut avant d'avoir terminé son bas-relief. Lorsque le Comité se trouva devant l'esquisse qu'il en avait laissée, il fut unanime à penser qu'il convenait de renoncer au projet de rappeler ce procès. Au surplus, la somme dont disposait le Comité n'eût pas permis de faire appel à un nouveau sculpteur et de compléter le monument par une évocation du rôle magnifique d'Emile Zola dans l'affaire Dreyfus. Il fut décidé qu'on se bornerait à des inscriptions commémoratives.

\*\*

Mais des difficultés d'un ordre plus grave encore devaient, durant de longues années, empêcher le Comité d'accomplir la tâche qu'il avait assumée. En effet, les innombrables démarches qu'il fit, soit auprès de l'Etat, soit auprès de la Ville de Paris, à partir de cette date, en vue d'obtenir la concession d'un emplacement, furent inexorablement repoussées. C'est ainsi que l'Etat nous a refusé le Jardin des Tuileries, et que la Ville de Paris a écarté successivement la demande d'un emplacement devant le Palais de Justice, sur le boulevard de Clichy, devant la Trinité, etc., etc.

Une fois, pourtant, nous faillîmes obtenir sa-

tisfaction. En juillet 1907, le Conseil municipal avait fini par nous accorder l'emplacement situé place Dauphine. Mais, dès le 5 avril suivant, sur l'initiative de M. Le Menuet, le Conseil revenait sur sa décision et par 40 voix contre 30 ajournait indéfiniment notre demande.

Cependant, la succession de Constantin Meunier nous ayant livré les trois morceaux qu'il avait exécutés, nous les avions fait fondre en bronze et il fallut leur trouver un abri. C'est alors que nous songeâmes à demander asile aux caves du Grand-Palais. Ces trois bronzes y furent déposés au

commencement de l'année 1909. Ils devaient y rester jusqu'en 1922 où, grâce à l'excellente initiative de M. Léon Riotor, conseiller municipal, les tractations reprirent avec la Ville de Paris, qui, cette fois, nous accorda, dans l'avenue Emile-Zola, l'emplacement sur lequel le monument a été solennellement inauguré le 15 juin 1924.

MATHIAS MORHARDT,  
*Président du Comité  
du Monument Emile Zola.  
Membre du Comité Central.*

## DISCOURS DE M. M. MORHARDT

Président du Comité Zola, membre du Comité Central

Monsieur le Président du Conseil, Mesdames, Messieurs. Nous saluons la mémoire d'un héros ! La vertu la plus haute remplissait son cœur magnanime : il avait le courage moral. Aucune pusillanimité ne l'arrêta jamais. L'idée de céder à un lâche conseil d'indifférence ou de prudence lui eût fait horreur. Quelle que fût la tâche qui s'imposait à lui, il l'accomplissait aussitôt, sans compter avec sa peine, sans se soucier des difficultés, sans hésiter devant les dangers. Il était brave. Lutteur intrépide, il a mené toute sa vie une dure et grande bataille. Mais la guerre n'en était pas l'objet. Il se battait pour enrichir et pour ennoblir la vie des hommes. Il se battait pour montrer qu'il n'y a pas d'autre gloire que celle du travail triomphant. C'était un pacifique. Et ce monument ne fixe pas seulement le souvenir d'une des œuvres littéraires qui honorent le mieux les lettres françaises. Il est destiné à rappeler aussi la mémoire du grand citoyen qui, dans un moment grave de notre histoire, a dressé, avec une énergie sublime, la protestation de sa conscience indignée.

Messieurs, quiconque a vécu ces heures émouvantes ne saurait les oublier jamais plus. Et il semble aujourd'hui qu'Emile Zola apparaisse à nos yeux, où ces événements ont pris les proportions incertaines et démesurées de la légende, comme le pur paladin de la Vérité. N'est-ce pas grâce à lui, en effet, que justice fut faite de l'entreprise scélérate qu'une poignée d'imposteurs, mettant la puissance publique au service de leur passion, avaient organisée afin d'accabler un officier innocent ?

\*\*\*

Le soir même de la mort d'Emile Zola, la Ligue des Droits de l'Homme, que je représente ici, ouvrait une souscription en vue d'élever à sa mémoire un monument sur l'une des places de cette ville de Paris dont il a si puissamment évoqué la grandeur et la vie.

Née du mouvement de solidarité qu'il a déterminé, disions-nous, la Ligue des Droits de l'Homme, si elle

a pu faire quelque bien et si elle a pu dans maintes circonstances venir efficacement au secours de ceux qui souffraient de l'iniquité ou de l'erreur des hommes, doit en reporter l'honneur sur celui qui, le premier, sans souci de son repos et au risque même de sa vie, s'est consacré à la défense d'un de ses semblables, injustement et illégalement condamné.

Je ne rappellerai pas les vicissitudes singulières que nous avons subies et qui ont si longtemps retardé cette solennité réparatrice. Nous savions en pleine certitude que le jour viendrait et que ces bronzes, où le grand statuaire belge, Constantin Meunier, a mis la suprême empreinte de son talent, sortiraient triomphalement de l'asile dans lequel quinze années durant on les a vainement cachés à l'admiration du peuple de Paris.

\*\*\*

Nous serions aujourd'hui tout entiers à la joie d'avoir accompli notre tâche, si nous n'avions à exprimer le regret que Madame Emile Zola n'ait pu assister à cette consécration. Sans doute, nous adresserons, du haut de cette tribune, l'hommage de notre infini respect à la noble compagne de celui dont nous glorifions la grande mémoire. Mais, est-il besoin de le dire ? nous souhaitons ardemment qu'elle fût parmi nous. Nous avons insisté auprès d'elle autant que nous le permettait la déférence que nous lui devons. Elle-même, elle n'a été longtemps soutenue que par le fervent espoir d'être là, à l'heure où le voile qui recouvrait, il y a un instant encore, la statue de son mari, tomberait soudain, et où elle pourrait le voir comme enveloppé du resplendissement de la Lumière et de la Gloire !

Hélas ! c'est sur ce cœur de femme qu'a retenti le plus douloureusement l'antagonisme des hommes. Nous avons trop attendu ! Mme Emile Zola n'assistera pas à cette journée d'apothéose. Elle ne verra pas, dans les yeux rayonnants et fraternels de cette foule, l'émotion que provoque le nom qu'elle porte avec tant de touchante fierté.

Messieurs, si nous nous refusons à rappeler les circonstances qui nous ont contraints, pendant tant d'années, à reculer l'heure de cette solennité, qu'on sache, du moins, que l'absence de Mme Emile Zola est un deuil dont nous ne nous consolons pas.

Et qu'on nous permette d'adresser également, du haut de cette tribune, l'hommage de notre admiration et de notre affection au Président d'honneur du Comité du Monument Emile Zola qui, lui aussi grand écrivain et grand citoyen, retenu loin de nous par l'âge et par la fatigue, a droit, lui aussi, à la gratitude de la démocratie tout entière, à Anatole France !

\* \* \*

Je ne retiendrai pas, Messieurs, votre attention plus longtemps. Nous avons à entendre les représentants autorisés de la Ville de Paris à qui nous confions aujourd'hui la garde de ce monument. Nous avons à entendre les délégués des Associations littéraires dont Emile Zola a fait partie. Nous avons à entendre la voix des organisations démocratiques et ouvrières qui ont tenu à se joindre à nous. Et nous avons à entendre les hommes éminents que le suffrage universel vient de désigner pour diriger désormais les destinées du pays...

Ah! qu'ils parlent tous, enfin! Qu'ils nous apportent les paroles d'espérance et de paix que nous avons besoin d'entendre! Qu'ils nous délivrent de cette atmosphère de haine! Qu'ils nous restituent notre vraie physionomie! Qu'ils montrent le visage lumineux de la France tel qu'il est, resplendissant de bonté, d'intelligence et de grâce!..

« Il n'est de justice que dans la Vérité, il n'est

de bonheur que dans la Justice! » a écrit Emile Zola. Cette pensée magnifique, nous l'avons fait graver dans la pierre de ce monument. Mais n'est-ce pas dans notre cœur à tous qu'elle est inscrite en caractères impérissables?

« Il n'est de bonheur que dans la justice!... » Je me souviens, ô Emile Zola, de la souffrance que vous éprouviez, il y a vingt-six ans, lorsque, fouillant la chair de votre chair, des adversaires impitoyables traînèrent sur la claque la mémoire vénérée de votre père. Et ce fut, en vérité, une atrocité sans nom et sans excuse. Mais vous avez été vengé, ô maître illustre, de la seule manière qui fût digne de vous. Celui-là même qui vous avait offensé jusque dans la profondeur de votre piété filiale, il a été victime, à son tour, de la calomnie la plus atroce. A son tour, il a été traîné devant l'opinion. Il a été accablé par les impostures et par les mensonges. Des faux ignominieux et tout pareils à ceux que vous aviez dénoncés avec une indignation enflammée dans votre « *l'Accuse* » immortel, avaient été forgés contre lui. Il était seul. Son parti l'avait abandonné et renié. Et c'est alors qu'il s'est tourné vers ceux qui s'honorent d'avoir recueilli votre enseignement. Et cette fois encore, les faussaires ont dû rendre leur proie! (1)

« Il n'est de bonheur que dans la Justice! » Que du piédestal où elle s'érige au-dessus de la foule, cette statue regarde en paix passer les générations successives! Aucune n'a mieux qu'elle le droit de se dresser fièrement sous le ciel de Paris. Aucune ne représente aussi authentiquement ce qu'il y a de plus noble et de plus pur dans le génie de la France!

(1) Nos lecteurs ont compris que l'orateur fait ici allusion à l'affaire Judet. — N. D. L. R.

## DISCOURS DE M. G. LALOU

Président du Conseil municipal de Paris

Monsieur le Président du Conseil, Mesdames, Messieurs. Le 27 janvier dernier, j'avais le grand honneur de prendre la parole à l'inauguration de la plaque commémorative apposée, par les soins de la Société Littéraire des Amis de Zola, sur la maison natale du grand écrivain et, laissant à des voix plus autorisées que la mienne le soin d'évoquer dans toute son ampleur cette puissante physionomie d'homme d'action, de penseur et d'artiste, j'essayais de définir à grands traits ce que Paris avait été pour Zola, ce que Zola avait été pour Paris.

Que me reste-t-il aujourd'hui, devant ce beau monument qu'entoure un si imposant cortège d'hommages, qu'à reprendre sous un autre aspect le même thème, puisqu'aussi bien j'étais resté très loin d'en épuiser la richesse et la profondeur ?

Quel sujet de méditation que Paris, Messieurs, pour tout homme doué d'une forte imagination historique et d'un vif sentiment des problèmes

moraux et sociaux! Et quelles ne durent pas être les pensées et les émotions du jeune Zola lorsque, orphelin sans fortune, jeté en quelque sorte sur le pavé de la capitale dès la fin de ses études, obligé de faire de la vie un dur apprentissage, il promenait à travers nos rues et nos boulevards son esprit avide de savoir, sa volonté ambitieuse de pouvoir, ses sens en quête de beauté, son grand cœur largement ouvert à la commisération pour les faibles et les déshérités, pour toutes les victimes de l'oppression et de l'injustice! Est-il téméraire de supposer que ces premières impressions, si puissantes, si décisives aux heures de l'adolescence, ont dû être comme la matrice de toute une partie, et non la moins importante, de son œuvre future?

Il est certain, en tout cas, que, d'un bout à l'autre de cette œuvre, notre grande Cité occupe une place de tout premier plan; et, conformément à l'esthétique naturaliste qui fait passer la peinture des milieux avant celle des individus, dans

nombre de ses ouvrages elle peut être considérée comme le personnage principal.

C'est d'abord cette incomparable série d'eaux-fortes dans la manière noire, ces magnifiques planches d'anatomie sociale où l'artiste et le clinicien que Zola unissait en lui se donnent libre carrière et dont chacune évoque avec un relief merveilleux quelque un des aspects de Paris : ici la ville du luxe et de l'art ; là celle de la débauche aristocratique ; ailleurs celle du vice populaire ; ici encore la ville du travail et de l'âpre lutte pour l'existence ; la ville de l'ordre et la ville des révolutions ; la ville de la foi, la ville de la science, la ville de l'esprit.

\* \* \*

Mais un Zola ne saurait se cantonner dans l'impassibilité dont le réalisme de l'école de Flaubert avait fait sa loi. Sous ses descriptions les plus objectives, on sent frémir et gronder de fortes et nobles passions : la pitié, l'indignation, la générosité, la justice. S'il s'obstine à découvrir les tares et à sonder les plaies de la société de son époque, c'est dans l'état d'esprit du médecin qui ne veut connaître le mal que pour le guérir, que dis-je ? de l'apôtre qui, au-dessus des misères et des laideurs du réel, veut dresser bien haut l'image consolante et exaltante de l'idéal.

Or, Messieurs, sous ce nouvel aspect de la pensée d'Emile Zola, c'est encore notre Cité qui sera sa grande inspiratrice. C'est dans une profonde intuition de l'histoire et de l'âme de Paris qu'il ira puiser l'antidote souverain à son pessimisme originel, des raisons nouvelles d'espérer et d'agir,

une foi invincible en un avenir meilleur, plus humain, plus fraternel et plus libre.

Paris, métropole de la civilisation occidentale, lui apparaîtra comme investi de la sublime mission de guider les peuples modernes dans les voies du progrès en portant haut et loin devant eux le double flambeau de la Science et de la Justice. Et un de ses derniers ouvrages, celui qui a pour titre le nom même de notre Cité, ne sera qu'un long hymne à Paris, la Ville initiatrice, civilisatrice, libératrice, la Ville qui, hier, jetait aux nations le cri de liberté et qui, demain, leur apportera la religion nouvelle où elles aspirent, la Ville géante où le futur s'élabore dans son énormité, et d'où il s'envolera dans une clarté d'aurore.

C'est sur cette vision messianique, Messieurs, que se termine le livre, et que s'achève, aussi bien, toute la pensée d'Emile Zola. Et certes, si l'esprit critique avait ici voix au chapitre, il aurait maintes objections et réserves à formuler sur un si fervent optimisme, auquel l'expérience n'a malheureusement pas apporté jusqu'ici que des confirmations. Mais, outre qu'on aurait mauvaise grâce à chicaner de trop près un poète doublé d'un prophète, la foi, l'espérance et la charité, même quand la charité préfère s'appeler solidarité, demeurent des vertus cardinales, génératrices de santé, de force et de joie. Et, en tout état de cause, Paris ne saurait éprouver qu'admiration et gratitude pour le grand écrivain qui lui a réservé une telle place et un tel rôle, et qui a su interpréter avec une si pénétrante intelligence et une si contagieuse émotion les mouvements les plus profonds de son esprit et de son cœur.

## DISCOURS DE M. F. BRUNET

Président du Conseil général de la Seine

Messieurs, la route infinie de la pensée humaine va sans cesse s'élargissant, cédant au travail continu de ses bons artisans. Mais, parmi ceux-ci, il en est dont l'effort éclate soudain, irrésistible, et recule, au long d'une existence qui n'est qu'un instant de la vie du monde, les bornes qui limitent encore la voie ouverte au grand soleil de la vérité.

Parmi les hommes dont le labeur calme et opiniâtre prépare un avenir meilleur à la multitude en lui ouvrant les yeux sur le mal et l'erreur et en lui montrant le droit chemin, il en est peu qui aient produit un effort plus considérable que l'écrivain de génie auquel la grande démocratie française rend aujourd'hui un légitime hommage de reconnaissance et d'admiration. Et si notre démocratie, intarissable source de fraternité et de générosité, peut à bon droit s'enorgueillir de compter Emile Zola parmi ses plus illustres fils, l'Humanité tout entière honore depuis longtemps en notre immortel compatriote, l'un de ses guides

les plus clairvoyants. Son œuvre littéraire, impérisable monument auquel il travailla avec la foi des grands architectes et la conscience inflexible des apôtres du vrai et du juste, jalonna éternellement la route et lorsque, plus tard, les hommes se retourneront pour contempler le chemin parcouru, ils l'apercevront se dressant haut dans le ciel, insensible à l'outrage du temps.

Ce qui rend notre admiration pour Emile Zola infiniment reconnaissante, c'est qu'il envisage la vie non pas, avec Balzac, comme une comédie où les hommes se meuvent sous l'empire des passions, mais comme une tragédie émouvante, où les tares de l'espèce lui sont apparues profondes. Il a moins recherché le pittoresque que le vrai. Il a moins créé des types caractérisés de la société que synthétisé en des personnages inoubliables les grands défauts de l'humanité. Il a étalé en larges panoramas les spectacles affligeants qu'offre à l'observateur le conflit du bien et du mal, de l'erreur et de la justice. Il n'a pas craint de souligner



avec rudesse, mais sans complaisance équivoque, la hideur de turpitudes malheureusement réelles. On le lui reprocha sans discernement; car on vit un goût regrettable dans ce qui n'était que franchisé et courage.

Mais il conçut en même temps le magnifique exposé de ce que peuvent le labeur et la saine raison. Il eut la sereine vision d'un avenir qui pourrait être tout proche, où les hommes, enfin éclairés, ne consacraient leurs bras et leur volonté qu'à la poursuite des fins véritables assignées à l'espèce : la perpétuité dans la concorde par le travail et l'amour.

\*\*\*

Cette soif de vérité et de justice lui fit abandonner le fécond isolement où il s'était enfermé pour s'élaner résolument en pleine mêlée sociale.

Une iniquité avait été commise dont les auteurs, égarés par un sectarisme passionné, n'avaient pas envisagé l'importance. A ceux qui soupçonnaient la vérité, l'on voulait imposer silence, sous le prétexte que le salut de la Nation en était le prix. Erreur funeste, car il n'est rien de plus inviolable et de plus précieux que la Justice et ceux qui, ayant mission de la rendre, en méconnaissent le caractère sacré, portent aux institutions dont ils ont la sauvegarde d'inguérissables blessures.

La France tout entière était divisée. Il n'y avait plus de partis; une lutte passionnée, véhémente, s'était engagée entre les innombrables citoyens qui s'en tenaient au respect de la chose jugée, trompés par les affirmations éperdues d'hommes qui se fussent cependant rachetés par

un aveu, et ceux qui, plaçant l'honneur et la probité au-dessus de tout, voulaient qu'aucune tache ne ternit le bon renom du pays, exigeaient que la Justice et la Vérité fussent défendues, car ils sentaient que Justice et Vérité sont les raisons du respect et de l'amour qui environnent la France dans le monde.

C'est alors que s'éleva, noble et digne, la grande voix de l'écrivain qui avait déjà tant fait pour la pensée française. Sans même entendre la clameur déchaînée par son courage, il cria son éloquente conviction. Il se dressa, sans autre appui que sa conscience d'homme et de Français, montrant à ses compatriotes de quel crime de lèse-patrie et de lèse-humanité ils se montraient solidaires en soutenant la cause du mensonge étayé sur le faux, au nom de la plus dangereuse aberration qui se soit jamais produite en ce pays de clarté.

Il lutta sans ménagement et son nom sortit grandi de la lutte. La cause de la vérité fut enfin victorieuse. Elle ne pouvait sombrer dans une nation qui, cent ans auparavant, avait donné la liberté au monde, dans la généreuse démocratie qui s'est toujours vouée à la cause humaine.

Avec Jaurès qui travailla comme lui à la réparation de l'erreur, Zola put ressentir le légitime orgueil d'avoir aidé au triomphe de la Justice, tout en déplorant que la Justice eût eu besoin, pour triompher, du secours des hommes.

Son meilleur titre de gloire sera d'avoir lutté et souffert pour l'honneur de la France républicaine, en démontrant qu'en ce pays de lumière et de droiture, le limpide miroir de la Vérité ne peut rester longtemps voilé.

## DISCOURS DE M. BESOMBES

Conseiller municipal de Grenelle

Monsieur le Président du Conseil, Mesdames, Messieurs. A l'heure où Paris inaugure officiellement la statue d'Emile Zola, témoignage de gratitude et d'affection respectueuses, permettez-moi de joindre à l'hommage de la Cité celui du Quartier de Grenelle, à qui revient l'honneur de posséder l'image du plus populaire des écrivains.

Des orateurs plus qualifiés vous retraceront les mérites de l'artiste et du savant.

Je tiens seulement à saluer la mémoire de l'ami des prolétaires et à exprimer la joie de mes concitoyens, fiers de se voir confier la garde de ce précieux souvenir.

Un monument n'est pas une simple pierre sans âme et sans pensée.

C'est, au contraire, une personnalité toute vibrante encore de nos émotions et de nos passions.

Il lui faut une atmosphère morale, accueillante et favorable. Emile Zola aurait-il pu trouver une ambiance plus sympathique qu'en cette partie de

la Capitale, où vit une foule attelée chaque jour au labeur et à la peine?

Aussi, son représentant a-t-il jugé de son devoir de revendiquer la statue qui, après des fortunes diverses, trouve enfin le décor approprié au génie qu'elle exprime.

Ici, dans toutes les maisons d'alentour, souffre, espère et lutte, ce peuple que Zola a tant aimé. Ici, passent quotidiennement ces travailleurs dont il a décrit l'existence héroïque dans sa dure monotonie. Ici, demeurent les frères du mineur de *Germinal*, des âpres paysans de *la Terre*, de l'employé de magasin si bien dépeint dans le *Bonheur des Dames*; en un mot, tous ceux à qui fut dédiée, comme un hymne de reconnaissance, de fraternité et d'amour l'œuvre magistrale *Travail*, apothéose du travailleur, enfin régénéré et enfin libre.

Le prolétariat ne s'y trompa point et reconnut aussitôt Zola comme l'un des siens.



En plein combat, au moment où les forces de calomnie et de mensonge abreuyaient d'outrages le noble écrivain, les travailleurs syndiqués, accumulant leurs modestes souscriptions, s'étaient groupés pour offrir au penseur un bronze dont la valeur était grande pour ces petites bourses — une magnifique allégorie intitulée : « Le Triomphe de la Vérité ». Jamais marque de sympathie ne toucha, dit-on, plus profondément le maître et ne lui fut un plus doux encouragement à la tâche obstinément poursuivie.

C'est cet hommage que les habitants de Grenelle veulent renouveler aujourd'hui et continuer par les soins fidèles dont ils ne cesseront d'entourer le monument.

Ils savent tout ce dont ils sont redevables envers le chantre du labeur, créateur de vie, de richesses et de prospérité.

Ils savent aussi, les prolétaires, que leur cause ne se distingue pas de la cause de la Justice et que pour les avoir beaucoup aimés, Zola a pensé qu'il devait défendre, avec eux, le droit violé, même poursuivi par les clameurs de haine et par les innombrables forces obscures du passé.

Il n'estimait point que l'artiste dût se réfugier dans un monde imaginaire et illusoire, mais, au contraire, s'attaquer franchement aux difficultés pour réaliser sur cette terre son idéal de fraternité.

Aussi, lorsque la survivance d'odieux préjugés aboutit à la condamnation d'un innocent, ni les menaces, ni les périls certains, ni le besoin de calme, indispensable au savant, ne purent empê-

cher Emile Zola d'entrer résolument dans la bataille.

La fameuse lettre *J'accuse* ne fut pas seulement le cri d'indignation d'une âme révoltée, elle fut encore l'appel à tous les républicains et à tous les socialistes, et, en dépit des persécutions, des poursuites de tribunaux aveuglés, des injures et des coups d'une meute hurlante, elle fut le signal de ralliement, précurseur du triomphe. Elle prouva, ce qui fut depuis lors démontré à nouveau à plusieurs reprises en d'inoubliables circonstances, qu'il ne faut jamais, en ce pays, désespérer de la démocratie et qu'aux heures mêmes où le danger semble le plus grand, la victoire est la plus proche.

Le bruit et le tumulte se sont apaisés. Le temps a fait son œuvre, le recul de l'histoire a établi à jamais la justice de la thèse de Zola, l'impérissable attrait de ses livres et calmé les ressentiments. Il n'a diminué ni notre gratitude ni notre admiration.

Le peuple se souvient et les milliers de lecteurs qui, dans nos bibliothèques municipales, se disputent les volumes de la splendide série des *Rougon-Macquart* assurent l'immortalité à l'âme encore palpitante du grand Maître.

La Ville de Paris peut confier aux habitants de Grenelle la statue de l'écrivain.

Les travailleurs conserveront précieusement le monument élevé, dans un des quartiers les plus laborieux de Paris, à l'illustre ouvrier des lettres françaises et de la Justice humaine !

## DISCOURS DE M. G. LECOMTE

Président de la Société des Gens de Lettres

Monsieur le Président du Conseil, Mesdames, Messieurs. En pleine activité créatrice et triomphante, Emile Zola donna quatre années de sa vie à la Société des Gens de Lettres. Il en fut, non seulement l'un des présidents les plus illustres, mais l'un des plus vigilants et des plus dévoués.

Il l'aurait servie rien que par l'apport de son nom célèbre et de sa grande autorité. Mais, comme s'il ne faisait pas le précieux cadeau d'un tel prestige, il eut la volonté de lui être quotidiennement utile par ses initiatives, ses actes, ses paroles, par l'incessant combat en faveur des lettres et des écrivains.

Sa claire intelligence s'accompagnait d'un cœur généreux et fraternel. Très vif était en lui le sens social. Laborieusement parvenu à la gloire et à la fortune, il n'avait pas oublié la si vaillante misère de ses débuts. Il considérait comme un devoir de tendre la main aux écrivains de tout âge, de toutes opinions, qui luttent obscurément dans l'incertitude d'une rude bataille cha-

que jour renaissante. Il discernait à merveille l'influence des conditions sociales du travail littéraire sur sa fécondité et sur la beauté des œuvres qui en naissent.

Loin de s'isoler avec égoïsme dans la grisante béatitude d'un long succès, Emile Zola mit sa gloire, sa pensée et son temps au service des écrivains et de la Société des Gens de Lettres, la plus grande force organisée pour la défense morale et matérielle de leurs droits.

Elle aurait manqué à son devoir de gratitude si elle n'avait point participé à cette fête. Elle manquerait à son devoir de justice littéraire, qui est l'un de ses plus nobles privilèges, si, en dehors de sa reconnaissance pour le grand rôle que Zola eut à sa tête, elle n'apportait pas son hommage au puissant, libre et courageux écrivain que fut l'auteur de *L'Assommoir*, de *Germinal* et de tant de vigoureux livres sur la société d'une époque.

Dans cette journée, où vous avez entendu déjà, où vous entendrez encore tant de pensées neuves et profondes, c'est au président de la Société des

Gens de Lettres qu'échoit le redoutable honneur de parler de Zola romancier et critique. Ample et lourde tâche, qui exigerait plus de minutes que je n'en peux ici lui consacrer. Au lieu de l'étude qu'il y faudrait par le menu et fortifiée d'exemples, permettez-moi de me borner, avec une respectueuse et prudente modestie, aux grandes lignes de cette œuvre immense, à l'esquisse de cette colossale figure, auxquelles conviendrait, seule, la main d'un égal.

\* \* \*

C'est un point acquis à l'histoire de la littérature de considérer Zola comme fondateur de l'École naturaliste. Le mot et la chose, il les a revendiqués lui-même, et les a toujours tenus pour les plus justes qu'on lui pût appliquer. Ce terme de « naturalisme », qui semble clair et précis jusqu'à l'évidence, quelle difficulté on éprouve à le définir! Il fut jeté dans la bataille littéraire par Balzac, qui le prenait dans un autre sens, ou tout au moins pas tout à fait dans le même sens. Zola le fit sien, et de telle manière qu'il lui est assuré pour toujours.

Qu'entend-il par ce mot?... L'imitation exacte, la reproduction fidèle, intégrale, pour ainsi dire photographique, de la Nature, et, par conséquent, de la Vérité? Belle et louable entreprise, certes! Mais qui peut se flatter de parvenir toujours à la Vérité, de l'apercevoir avec une lucidité sans défaillances, de la dire tout entière sous ses divers aspects, de montrer sa beauté comme ses laideurs, sa grandeur comme ses mesquineries? Cela en ne se laissant duper par aucune apparence, égarer par aucune idée préconçue, en se libérant de certaines habitudes d'esprit qui nous empêchent de la voir et — conquête peut-être plus malaisée encore — en échappant à ce qu'il y a parfois de trop exclusif dans la doctrine même qui nous la fait chercher. Du moins, quelle noblesse d'y tendre, de tout son cœur, de toutes ses forces! C'est l'honneur de Zola de s'y être courageusement, inlassablement efforcé, et en toute chose.

Quelque nom qu'on lui donne, le roman de Zola dérive d'une formule très nette, dont ceux-là mêmes qui sont tentés de la trouver un peu rigide doivent reconnaître l'ampleur, et qui ne fut pour lui, comme toute forme littéraire l'est pour chacun de nous, qu'une façon de traduire son idéal.

Lui-même l'appelaît, à l'ordinaire : « roman expérimental ».

C'est avec une ferveur de croyant, et avec le très haut souci d'y apporter la rigueur des méthodes scientifiques, que, essayant de vaincre son lyrisme naturel, il y consacra sa puissance créatrice.

\* \* \*

Idéal et formule résultent à leur tour d'une conception abstraite et d'une observation concrète : d'une part, admirateur ému, enthousiaste, passionné de la science, convaincu — comme le dévôt l'est de sa religion — que la science était toute sagesse et toute lumière, toute règle de vie et toute

loi morale, Zola a voulu fonder le roman sur les assises de l'expérience. Las et rebuté, d'autre part, et justement rebuté même, de la fadeur et de la routine où avait glissé le roman sentimental, de tout ce qu'il présentait d'artificiel et d'arbitraire, il a voulu réagir et ramener l'art à la réalité, sauf à opposer, peut-être, en certaines heures, un excès de réalité à un excès d'arbitraire. Voilà, messieurs, il me semble, les deux traits essentiels, les deux caractères typiques de sa pensée et de son œuvre.

Mais ce roman naturaliste — dans le moule duquel il coula tout un monde — convenait-il, autant qu'il en avait la certitude, à sa vraie nature? Il ne serait pas le premier qui s'y fût abusé, et ce n'est pas méjuger de Zola que de penser qu'il s'est délibérément, opiniâtrement, systématiquement, avec une foi et une honnêteté magnifiques, enfermé dans une formule trop exigüe pour sa taille, mal adaptée à son tempérament intellectuel et physique, disons le mot, à son génie. Aussi l'a-t-il élargie, puis débordée, puis rompue de toutes parts.

\* \* \*

Le « naturaliste » est le savant impassible et inflexible qui ne s'attache qu'à ses analyses, qui ne fait état que des « phénomènes » et dont le premier et constant soin est de juguler son imagination, s'il en a, et d'immoler, non pas ses passions, non pas ses inclinations et goûts seulement, mais jusqu'à ses préférences. Zola n'est et n'a rien de tout cela. Il est même tout le contraire. Le microscope dont il s'arme ne convient pas à son œil de visionnaire. Ce n'est point le grêle scalpel qu'il faut à ses fortes mains, mais le ciseau, le marteau, la hache.

Il a beau observer, noter et réfléchir, son imagination se déchaîne et balaye toutes les fiches. Ces fameux « documents humains », sur quoi on l'a si copieusement raillé, c'est sa tête et son cœur qui les lui fournissent, bien plutôt, et par bonheur, que les manuels et les encyclopédies.

Il s'évertue à peindre en traits menus, à petites touches, par tailles serrées. Et ce qui sort de son pinceau, c'est une large fresque, non sans excès parfois, ni violentes enluminures, mais d'un éclat, d'une vigueur, d'une fougue sans pareille.

Sa « documentation » et ses « expériences », malgré lui, et sans qu'il le remarque peut-être, il ne les applique guère à des individus, mais bien plutôt à des collectivités impersonnelles : les mines, les chemins de fer, les grands magasins, les halles, la finance, la terre... Il n'est vraiment à sa place que dans la foule et avec les foules ; dans le grand, dans l'immense, dans le démesuré qu'il manie et où il se déploie à l'aise parce que le démesuré est seul à la mesure de son rêve. Ah! quel metteur en scène, quel animateur comme l'on dit aujourd'hui!

Et n'est-ce point la raison fondamentale de ce disparate que l'on relève chez lui entre la conception et l'exécution, entre la pensée et l'œuvre ?

N'est-ce pas encore cette raison qui permet d'apercevoir dans les derniers romans de Zola, non pas les meilleurs, peut-être, mais les plus conformes à sa nature, parce qu'au lieu de s'y resserrer et contraindre, il s'y abandonne, il s'y déchaine tout entier, comme un tribun, comme un apôtre, comme un prophète?...

D'une telle contradiction, enfin, la cause originaire, la source première, ne sont-elles pas dans cette erreur partielle que Zola aurait si noblement avec un si haut dessein, commise sur lui-même? Ce romantique a voulu se faire réaliste, cet idéologue a voulu se faire greffier; ce poète a voulu se faire chirurgien et chimiste. Mais on a beau lui faire violence, la Nature brise l'obstacle. C'est pourquoi Zola a écrit des romans, sans doute, mais assurément des poèmes.

\*\*

En cela, il se montre, malgré lui, un héritier direct de cet esprit romantique que, cependant, il a si violemment renié, d'autant plus violemment, semble-t-il, qu'il s'y sentait plus étroitement rattaché. Que de fois s'est-il révolté contre cette influence: « J'ai trop trempé dans la mixture romantique, nous confie-t-il; je suis né trop tôt. Si j'ai parfois des colères contre le romantisme, c'est que je le hais pour toute la fausse éducation littéraire qu'il m'a donnée. J'en suis et j'en enrage. » Et comme il l'a écrit dans une page de l'*Œuvre*: « Il se désespérait d'être né au confluent d'Hugo et de Balzac. »

Par fier attachement à ses théories, Emile Zola, ce juste, montre involontairement sur ce point un peu d'injustice. N'est-il pas redevable au romantisme d'une des plus magnifiques parts de son génie?

Il avait la tête épique, comme le Hugo des *Misérables*, comme en certaines œuvres de la *Comédie Humaine*, Balzac, le grand ancêtre du roman de vérité. Il a été un prodigieux évocateur de foules. Les plus belles pages de *Germinal*, ne sont-ce pas celles où Zola décrit l'insurrection? Dans la *Conquête de Plassans*, celles où il évoque l'incendie? Dans la *Bête Humaine*, celles où il peint la locomotive emportée dans une course vertigineuse?

Romantique, Emile Zola l'est encore dans le *Docteur Pascal*. Souvenez-vous de la scène où le docteur donne à Clotilde une leçon de vie, tandis que l'orage gronde au dehors et que, à la lueur des bougies tourmentées, l'arbre de la famille agite et secoue son ombre. Que de pages encore nous pourrions citer!

\*\*

A travers son œuvre touffue, complexe et, pourtant, d'un dessin si net, il apparaît plus surprenant encore lorsqu'il va de l'homme aux éléments, dans sa peinture épique et lyrique.

La Nature s'exprime, sous sa plume, dans sa plus sauvage, farouche et inconsciente grandeur, et il ne se trouve à l'aise — devant l'Humanité —

que lorsqu'il s'attache à nous représenter ses êtres les plus primitifs, les plus déterminés dans leur brutalité impulsive.

Son œuvre, il l'a jugée lui-même par la bouche du docteur Pascal :

Quelle masse effroyable remuée, que d'aventures douces ou terribles, que de joies, que de souffrances jetées à la pelle, dans cet amas colossal de faits !... Il y a de l'Histoire pure...

Il y a des études sociales, le commerce, la prostitution, le crime, la terre, l'argent, la bourgeoisie, le peuple, celui qui se pourrit dans le cloaque des faubourgs; celui qui se révolte dans les grands centres industriels, toute cette poussée croissante du Socialisme souverain, gros, de l'enfantement du nouveau siècle...

Il y a de simples études humaines, des pages intimes, des histoires d'amour, la lutte des intelligences et des cœurs contre la nature injuste, l'écrasement de ceux qui crient sous leur tâche trop haute, le cri de la bonté qui s'immole, victorieux de la douleur...

Il y a de la fantaisie, l'enlevée de l'imagination hors du réel, des jardins immenses, fleuris en toutes saisons, des cathédrales aux fines aiguilles précieusement ouvragées, des contes merveilleux tombés du paradis, des tendresses idéales remontées au ciel dans un baiser.

Il a de tout, de l'excellent et du pire, du vulgaire et du sublime, les pleurs, la terre, les sanglots, les rires, le torrent même de la vie charriant sans fin de l'humanité.

\*\*

Messieurs, Emile Zola n'échappe pas — ni personne — à la critique, qui est de bonne foi et de jugement libre. Mais comment nier la bienfaisante noblesse des thèmes auxquels invariablement se consacra son génie? Ses hardiesses de trait et de couleur, la liberté de certaines évocations, la crudité de certains détails peuvent-elles faire oublier que ce qu'il a chanté sans cesse, de la manière la plus poignante et la plus persuasive, c'est le travail, c'est l'amour, c'est la justice, c'est le respect de l'être humain et de son touchant effort pour un peu de bonheur.

Le conseil qu'il donne aux hommes — en les faisant haleter d'émotion sous l'étreinte de ses récits pathétiques — c'est de vivre selon les lois saines et simples de la nature et de l'humanité, de se comprendre, de toujours se respecter mutuellement, de s'aimer, s'il se peut, de s'entraider les uns les autres. Dans la bourrasque des modes fugitives et le tintamarre des théories éphémères, l'œuvre d'Emile Zola reste debout à cause des forces de vie qui grondent en elle, du cœur fraternel qu'on sent battre à toutes ses pages, du grand souffle de tendresse et de pitié qui la purifie.

Ceux qui font des réserves sur son œuvre, et ceux-là mêmes à qui cette œuvre déplaît, reconnaissent sans réticence et s'inclinent avec respect devant tant de qualités, et de si hautes, tant d'efforts, et de si généreux. Ils admirent la sincérité, la probité, la loyauté de Zola, l'ardeur infatigable de ce magnifique ouvrier de lettres, les luttes où il

se prodigue, à visage et cœur découverts, pour défendre, pour propager, puis faire triompher sa doctrine. Ils admirent jusqu'à l'intransigeance de cette doctrine, qui est la marque distinctive des chefs.

Emile Zola a dépensé tant de mouvement, de force, de ferveur; il a tant remué, tant façonné, tant créé; il a animé son œuvre d'une vitalité si puissante, qu'elle en a reçu et gardé le don suprême, l'étincelle divine; la vie!

## DISCOURS DE M. A. MESSENGER

### Président de la Société des Auteurs dramatiques

Je viens joindre à l'hommage rendu au grand écrivain que fut Zola celui de la Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques.

Mon éminent confrère Georges Lecomte vient de vous parler de Zola romancier, c'est-à-dire du Zola universellement reconnu pour un des grands maîtres de la littérature contemporaine, et ma tâche est assurément moins facile, car l'art dramatique tient une place relativement restreinte dans l'œuvre de Zola.

Il ne fut, du reste, pas encouragé dans ses tentatives: ni la critique, ni même le public ne semblaient vouloir le suivre dans la voie où il s'engageait. Mais l'auteur des *Rougon-Macquart* n'était pas homme à se laisser arrêter par des appréciations plus ou moins favorables. Après avoir fait représenter *Thérèse Raquin*, qui, comme il le dit lui-même, assura, sous forme de pièce, la fortune du roman, il s'essaya dans des œuvres originales.

\*\*\*

Il veut renouveler le comique au théâtre en l'élargissant à la manière des auteurs du XVI<sup>e</sup> et du XVII<sup>e</sup> siècle. Il se réclame franchement de Molière et de ce qu'il appelle « la nudité de son théâtre ». Il lui paraît que l'action doit être exempte de toute complication et que le comique doit jaillir surtout du conflit des caractères, et non pas des incidents plus ou moins risibles qui les transforment ou les modifient.

Je me suis surveillé, — dit-il dans une de ses préfaces — je me suis surveillé à chaque ligne pour que ma pièce restât simple, primitive, naïve même si l'on veut. Une intrigue tenue comme un fil, pas un seul des coups de scène à la mode de nos jours; des peintures de caractères, une action se développant avec des péripéties jusqu'au dénouement, et ce dénouement amené par la logique même des faits, sans expédient d'aucune sorte.

Cependant, il lui est arrivé, en écrivant le *Bouton de Rose*, de voisiner avec les situations vaudevillesques, allant même jusqu'à des quiproquos tels que la substitution de personnages se trouvant, par hasard, dans des chambres d'hôtel qu'ils ne devaient pas occuper. Ceci, simplement pour constater quelle distance peut séparer les intentions d'un auteur dramatique tel que Zola de leur réalisation scénique.

Le public fut singulièrement aidé dans l'accueil défavorable fait à ces différentes pièces, par l'hos-

tilité générale de la critique. Toute appréciation de talent mise à part, mais en tenant compte d'intentions qui étaient singulièrement les mêmes, il ne trouva pas parmi ses juges les quelques courageux défenseurs qui, depuis, s'attachèrent à soutenir l'effort d'Henry Becque.

Il y eut unanimité dans les protestations. A chaque tentative, on le renvoyait à ses romans, eux-mêmes si discutés à leur apparition, en lui déniaient toute vocation dramatique. Peut-être, ce déchaînement était-il en partie causé par la situation que Zola occupa comme critique. On sait qu'il apportait dans ses jugements cette même rude et loyale franchise avec laquelle il défendait ses idées personnelles. Cela se pardonne malaisément.

\*\*\*

Le succès lui vint cependant au théâtre, le jour où des adaptateurs, plus habiles qu'originaux, découpèrent ses romans en larges tranches, offertes à l'appétit de spectateurs moins difficiles à satisfaire.

Il n'était plus question de l'analyse de l'observation des caractères, du style puissant et étendu, de ces merveilleuses qualités par lesquelles l'écrivain demeure incomparable... Les faits seuls étaient en jeu. Et, malgré ces modifications profondes, l'œuvre primitive était assez forte pour soulever les applaudissements du public et assurer un long succès à ces adaptations.

Ces idées de retour à une conception plus « vraie » de l'action dramatique, idées qui, peut-être plus complètement et mieux réalisées devaient faire plus tard la fortune du Théâtre-Libre, conduisirent Zola à une tentative de réforme du poème dramatique musical.

Il ne pouvait manquer d'être frappé par l'artificialité, le « convenu », la forme lâchée des livrets d'opéra. Pourquoi, dès lors, ne pas tenter de rejoindre ce genre de drames, d'en affermir et d'en relever la forme, de reléguer dans l'armoire aux vieilles défroques tous ces chevaliers sentimentaux, ces seigneurs de convention, ces princesses à roulades, ces cœurs qui volent toujours, sans bouger, au secours de quelqu'un? C'était là une tâche digne de ce rude lutteur, et, ayant trouvé en Alfred Bruneau, le compositeur qui répondait le mieux à la nature de ses idées et de ses aspirations, il ne tarda pas à réaliser ses projets.

Ce furent d'abord le *Rêve* et l'*Attaque du Moulin*, en collaboration avec un poète distingué, un vétéran du métier, Louis Gallet, chargé de versifier le texte musical. Le public — le premier moment d'étonnement passé — comprit la valeur de cette tentative si peu conforme aux idées reçues en matière d'opéra et associa dans un égal succès les librettistes et le musicien. Ce ne fut, cependant, qu'avec *Messidor* et l'*Ouagan* que Zola, désormais seul auteur, put appliquer ses idées dans toute leur ampleur. Estimant la versification inutile, c'est en prose qu'il écrira ses livrets, et ceux-là sont de véritables poèmes où l'on sent courir le grand souffle qui, descendant de la montagne, fait onduler les blés mûrs, où l'on respire l'acre odeur des vents du large, où l'on retrouve, enfin, tous ces traits de lyrisme que le

grand naturaliste a prodigués dans ses romans.

Par malheur, la Mort, une mort brutale, stupide, vint mettre un terme à ce nouvel élan de production dont nous ne pouvons entrevoir toute la portée que par les projets qu'il a laissés.

J'aurais voulu, Mesdames et Messieurs, dans ce raccourci un peu sommaire, marquer, sans tenir compte des suffrages du public, toute l'importance de l'œuvre lyrique de Zola au point de vue de l'évolution théâtrale moderne. S'il n'a peut-être pas réalisé tout son rêve, son influence dans le mouvement dramatique de ce temps n'en apparaît pas moins certaine. C'est à ce précurseur que vont tous nos hommages; et c'est avec une respectueuse admiration que je m'incline devant le monument élevé à la mémoire d'Emile Zola, à son œuvre, à sa gloire.

## DISCOURS DE M. PAUL-BONCOUR

Député du Tarn

Citoyens, si Zola n'avait été que l'auteur des *Rougon-Macquart*, c'est-à-dire de la première grande fresque depuis que le génie de Balzac avait ouvert la voie et inscrit dans la littérature quelque chose comme ce plafond de la Sixtine, sous lequel les plus hauts courbent la tête, parce qu'ils y voient moins une manifestation artistique que la création même de la vie, de la vie multiple et coordonnée, il n'y aurait ici que des littérateurs et des artistes, et ils diraient que les formes littéraires se succèdent et en quelque mesure se démodent, étapes successives, expressions émouvantes, éclatantes, du génie humain qui veut sans cesse, par des moyens toujours imparfaits, serer davantage la vérité et la vie.

Mais il y a aussi des hommes politiques. Il y a même, silencieux par scrupule parlementaire, mais présent, le chef du Gouvernement d'aujourd'hui vers lequel la France libérée tourne les yeux en soupirant, comme dut le faire, j'imagine, la France de la Monarchie de Juillet quand, au sortir de ces temps pénibles, elle vit se profiler sur un perron de l'Hôtel de Ville la noble silhouette de Lamartine.

Pour moi, à qui la discipline de mon parti a fait ces loisirs, j'ai liberté d'élever la voix, mandaté par ce parti même, au nom de cette majorité dont il assume du moins, toutes les responsabilités et les solidarités, et de chercher, devant ce monument, au début de la législature nouvelle, à l'aurore juvénile de ce Gouvernement, quelle leçon donne ces événements aux assemblées parlementaires.

C'est une leçon d'humilité.

Nous ne pouvons pas oublier qu'au temps que ce bronze évoque, les voix qui s'élevèrent au nom de la justice ne résonnèrent pas d'abord au sein des assemblées parlementaires.

Il fallut que l'écrivain, rude besogneur, sortit de l'atelier où il besognait depuis un demi-siècle et que, après avoir remis ce vêtement dont le grand sculpteur a fait comme un bourgeron d'ouvrier, il serra les poings et fondit sur ces deux alliés éternels : le mensonge des uns, la lâcheté des autres.

Il fallut qu'un ancien député, à qui, malgré toutes les barricades qui nous séparent depuis, nous ne pouvons pas ne pas rendre l'hommage qu'il fut, en ces jours, un artisan de la justice, joignit sa voix à celle d'Emile Zola.

Puis, au sein du Parlement, Jaurès livra cette bataille qui devait, quelques mois après, lui coûter la représentation de cette circonscription où il n'y a pas un mois, moi, son fils respectueux, je recueillais le blé magnifique qu'il avait semé.

Cette leçon signifie, pour nos amis de la littérature et de l'art, qu'ils ne font qu'ajouter un rayonnement incomparable à leur gloire, quand la tour qu'ils habitent n'est pas la tour d'ivoire des égoïsmes et des quintessences, mais la haute tour que Zola, ce puissant architecte, voulait élever pour le bonheur des hommes.

Elle signifie pour nous que les majorités ne sont rien quand le nombre n'est pas d'accord avec la richesse et la sensibilité de la France, et que cette richesse et cette sensibilité, c'est ce flot qui coule du Pascal des *Provinciales* au Zola de l'Affaire, en passant par Voltaire du procès Calas.

J'ai fini : tout commentaire affaiblirait cette leçon de ce que peut la volonté de quelques individus contre l'inertie des foules paralysées devant la violence. Non, pourtant : j'aurais fini seulement s'il ne se levait dans ma mémoire, avec les souvenirs mêmes de ma jeunesse, une image que je suis conduit à rapprocher des événements d'aujourd'hui.

La première fois que je vis Zola, ce fut à la ta-

ble de Waldeck-Rousseau. Alors, comme aujourd'hui, la France sortait d'une période où un ministère de droite avait succédé à ces ministères du centre, peut-être plus déplorable encore parce qu'ils ne sont jamais que la conjonction des égoïsmes et de la peur.

Alors, comme aujourd'hui, au nom d'une majorité républicaine fort semblable à celle que nous connaissons, Waldeck-Rousseau prit le pouvoir. Et, symbole bien significatif, un des premiers jours qui suivirent la formation du ministère, à la table officielle de la Place Beauvau, s'assit Zola, l'exilé, le condamné d'hier.

Aujourd'hui aussi, il y a des condamnés qui expient toujours, dans les prisons de l'intérieur ou dans les bagnes d'Afrique, des fautes que, sans doute, le salut public obligeait de frapper à l'heure où on l'a fait, mais dont il est risible que ceux qui n'ont pas connu, dans la boue des tranchées, les souffrances qui les avaient précédées estiment qu'elles sont impardonnables.

Il y a des exilés de l'intérieur, sur qui pèsent des interdictions de séjour et des privations de

droits civiques qui empêchent de recourir à la fertilité de leur intelligence.

Il y a des mères qui pleurent devant des places vides et sur des tombes où reposent des cadavres d'hommes qui n'ont pas tous été tués par la main de l'ennemi.

Et devant ce monument, moi, qui ai la liberté de mon langage, j'exprime un vœu déférent et amical au Gouvernement nouveau. Je dis que le grand cri qui doit s'élever, c'est celui d'amnistie que la foule vient de jeter.

Tout de suite, sans ces lenteurs parlementaires qui font quelquefois que les réformes les plus heureuses, pour avoir été trop attendues, n'apparaissent plus que comme ces fruits qui, ayant séché sur la branche, n'offrent plus à la bouche qu'un goût d'amertume et de stérilité; tout de suite, il faut ce grand geste que sut faire de la main même qui avait animé la défense nationale, Gambetta, au lendemain du 16 mai, rapprochant deux choses que le nouveau Président du Conseil a rapprochées lui-même quand, avant de venir s'associer à nous devant le souvenir de Zola, il est allé déposer une palme sur le tombeau du Soldat inconnu.

## DISCOURS DE M. FRANÇOIS-ALBERT

Ministre de l'Instruction publique, président de la Ligue de l'Enseignement

La Ligue de l'Enseignement aurait manqué à un grand devoir si elle ne s'était pas associée à l'hommage de cette journée. L'homme auquel il s'adresse ne fut, certes, ni un éducateur ni essentiellement un moraliste, encore que, dans son œuvre, puisse se dégager toute une morale sociale. Il a des titres beaucoup plus éminents à la reconnaissance de ceux qui font profession de répandre l'amour de la vertu : il a prêché l'exemple dans des circonstances où ce geste confinait tout simplement à l'héroïsme.

\*  
\*  
\*

Des esprits superficiels, qu'enchantent de faciles plaisanteries, se plaisent à répéter que le courage civique se caractérise et se définit par l'absence du danger. Comment, dès lors, se peut-il faire qu'on ait aussi rarement l'occasion de l'honorer ? Se dresser seul contre l'erreur de tous, braver les sarcasmes, la mise à l'index, les persécutions; rompre jusqu'au doux lien de l'amitié pour sacrifier au culte désintéressé de la Vérité; se condamner à la condition pénible et affligeante d'exilé à l'intérieur, puis en terre étrangère, sans même escompter la reconfortante certitude du succès final : tel est le calvaire que s'imposa Emile Zola, homme d'étude et de cabinet, inexpert au maniement des foules, parce qu'un beau matin, on lui avait appris de quelle effroyable erreur judiciaire était victime un inconnu.

Enfants, on nous a conté pour l'édification de notre conscience, encore accessible aux enthousiasmes que n'a pas éteint le sévère égoïsme de la

lutte pour la vie, le martyre de ces chevaliers de l'Idée qui, tel un Galilée, surent souffrir pour le Vrai. Ces figures nous semblaient appartenir à de vieilles légendes épiques, dont nous ne pensions plus revoir les cruels épisodes. Or, voici que l'Histoire d'hier nous apporte l'écho d'une semblable croisade de l'Homme seul contre tout un peuple égaré, trompé, aveuglé par la coalition des forces mauvaises, toujours les mêmes. Celles-ci affectent de découvrir un conflit redoutable entre la raison d'Etat et le droit de l'individu, comme si la principale raison d'être de l'Etat n'était pas de garantir les droits de l'individu. Elles se font de l'idée de Patrie indignement exploitée, un bouclier contre les revendications de la justice. Sans l'intervention d'Emile Zola, qui accepte de venir s'asseoir au banc où l'on voisine d'ordinaire avec les voleurs et les assassins, la France se discréditait. Comme Jésus entre les larrons, il lui a fallu affronter à la fois le châtiement et l'infamie pour arracher un compatriote à l'iniquité et son pays à la pire défaillance morale.

Désormais donc, l'éducateur qui, dans les âmes adolescentes, sculpte en caractères ineffaçables les citoyens du lendemain, leur contera la sublime aventure d'Emile Zola, dont la lettre *l'accuse* a marqué, ainsi qu'on l'a dit, un moment de la conscience humaine. Voilà pourquoi, en quelques phrases — car la loquacité disert de quelques phrases — la Ligue Française de l'Enseignement se devait d'apporter son tribut de ferveur à l'un des plus authentiques héros de la moderne chevalerie française.

## DISCOURS DE M. JOUHAUX

Secrétaire général de la C. G. T.

Citoyens, camarades, nous sommes ici pour saluer la mémoire d'Emile Zola.

Comment la classe ouvrière ne s'associerait-elle pas à cet hommage? Zola fut celui qui peignit avec le plus d'intensité et de vérité les souffrances des hommes, les douleurs et les misères des travailleurs. Il fut aussi celui qui dit le mieux la noble beauté de l'idéal ouvrier.

A l'heure où il semble enfin que la liberté va pouvoir régner parmi les hommes, que ceux qui prennent la responsabilité du pouvoir ouvrent les pages de cet évangile du travail! Ils y trouveront la preuve que l'idéal ouvrier, la conception du

travail émancipé, a des bases réelles et positives; que les sociétés peuvent vivre dans le respect du travail quand la justice et la vérité déterminent les rapports entre les hommes.

Zola montra cette vérité d'une façon lumineuse. Il fut un pionnier de la liberté ouvrière, de la liberté du travail.

Nous nous inclinons encore publiquement devant son souvenir, parce qu'il fut, à côté de Jaurès, un de ces porteurs de flambeau qui ont dissipé les ténèbres et à qui nous devons de voir se lever l'aurore d'une civilisation qui pourra enfin apaiser et pacifier le monde.

## DISCOURS DE M. LEBEY

Délégué du Grand-Orient de France

Le souvenir d'Emile Zola est bon à réaliser à cette heure. Du jeune homme attentif, comme un peu gauche, présenté par le tableau célèbre de Fantin, au Luxembourg, où la Minerve qui tend la paume, veille le groupe dont s'entoure Manet, au lutteur résolu de l'Af-faire, tel que je me le rappelle et le revois à Versailles, amer, crispé, blessé au cœur, quoique vaincu, devant la haine des foules, la route est longue, mais révélatrice, belle et une. Ainsi, du Second Empire à la Troisième République, par l'œuvre littéraire, puis civique, d'un écrivain, nous mesurons des étapes éducatives; nous étudions des atmosphères diverses; nous reprenons possession des hièrs variés qui nous ont menés aux aujourd'hui différents. Les heures de plus en plus troubles que nous subissons, contre lesquelles nous ne réagissons, peut-être, ni suffisamment ni avec assez d'intelligence psychologique, comme si la guerre, à force d'avoir restauré dans le monde le règne du Hasard, ne permettait plus aussi bien à celui de la Raison de se rétablir, nous font un devoir d'en condenser ici, rapidement, l'enseignement immédiat.

\* \* \*

Ce qui paraît bien caractériser les hommes de lettres, les artistes, et plus tard — ils sont toujours en retard! — les hommes politiques, au lendemain des désillusions de 1848 et du divorce qu'acheva de consommer entre l'Idéal et la Réalité le coup d'Etat de 1852 — l'ensemble causé par les exagérations de tous — c'est, aussi désuet que nous semble le mot de nos jours, un effort de réalisme; plus encore que le réalisme même, une étude, en tout cas, minutieuse de ce qui existait, et ce fut ce qu'on nomma le Naturalisme.

A travers les milieux où il évoluait, l'homme individuel ne suffit pas; on situa les êtres non seulement dans leur décors, mais vis-à-vis de la Société. Il existait alors un souci d'exactitude, un scrupule de rectitude avertie dont nous ne sommes peut-être pas autant pénétrés. On se dispersait moins; on se concentrait davantage sur ce qu'on voulait creuser. Le temps ne faisait pas défaut! Ce n'était pas la simple curiosité du neuf, charmante, mais parfois douteuse, souvent trop brève ou factice. Zola ne devait pas se contenter non plus de l'aristocratie exquise de Jules de Goncourt dans *Charles Demailly*, par exemple, le livre sur les confrères. Une note caractéristique plus étendue, se faisait entendre: le peuple, en même temps qu'il grandissait à l'horizon, emplissait progressivement les romans des Rougon-Macquart pour s'épanouir comme en possession de lui-même dans ceux de la fin. Et il paraissait ainsi que l'écrasement affreux, fatal, effectué aux journées de juin sur les barricades fratricides, retrouvât sa revanche pacifique par la littérature qui cessait d'être un luxe afin de s'offrir à tous. Tant il est vrai que c'est par la pensée longuement poursuivie qu'on découvre ce qui doit être et que s'accumule la force des audaces les plus inattendues: rappelons-nous la stupeur quand Zola prit parti dans le procès célèbre.

Ainsi s'achevait, parfois lourdement, mais avec ampleur et encore que tout différemment, la moisson dont Victor Hugo dans les *Misérables* et Eugène Sue, dans plusieurs volumes qui le rendirent suspect aux amis de sa première manière, avait planté la graine initiale. On souffrait des défaillances du peuple; on se réjouissait de son ascension, son progrès était peint avec joie, ses misères avec une douloureuse tendresse, et lui ne



se refusait pas. D'un même cœur, tous, c'est-à-dire le prolétariat, une certaine bourgeoisie et plusieurs écrivains, marchaient ensemble vers la démocratie sociale. Collaboration heureuse, créatrice et vivifiante qu'on ne saurait oublier d'autant moins qu'elle a fait la République et que, probablement, elle la constitue. Esquissée sous l'Empire, pas assez forte encore pour permettre l'union au Quatre septembre, elle commença de s'affirmer vers 1877.

De 1830 à 1871, en effet, les idées généreuses, enthousiastes, ne cessaient d'animer l'idéologie des plus audacieux révolutionnaires et on se demande, parfois, si ce ne fut pas la plus belle époque des véritables possibilités humaines. Comme les écrivains, comme les artistes avec lesquels ils vivaient souvent — souvenons-nous de Courbet — ces révolutionnaires savaient connaître la réalité et y entrer, mais sans se laisser prendre par elle. Car ils la dominaient de leur point de vue supérieur d'hommes renseignés et moraux qui valaient mieux et se maintenaient tels; sans doute, aussi, par pas mal de côtés, par le fait d'une éducation — je n'ai pas dit d'une instruction — différente — lequel atteindrait aujourd'hui à la qualité philosophique de Pierre Leroux ? possédaient-ils davantage le secret du mouvement de leur temps que nous, qui sommes obligés, ou le croyons, de nous laisser non seulement saisir, mais emporter ou même submerger par les vagues accrues du nôtre, sous prétexte qu'elles sont les plus fortes et commandent.

\*  
\*  
\*

Ils la dominaient par un travail très réfléchi dont le maintien constant équilibrait leur donnée politique d'une pratique sans cesse révisée. Il est vrai qu'ils devaient avoir l'enivrante sensation de la découverte dans le domaine encore neuf où ils militaient. Ils ne doutaient pas, ils soupesaient des possibilités nombreuses, qu'ils disposaient selon leur propre excellence. Ils voyaient cette réalité comme la Nature et, afin de réagir contre le clair-obscur à la mode, ils la plaçaient un peu — puisque je me suis déjà servi d'un tableau pour mieux faire saisir ce passé demeuré si proche — à la façon de Manet campant une éclatante nudité de femme dans le fameux déjeuner sur l'herbe. Ils cherchaient, voulaient et détaillaient la Vérité, afin de venir à bout des mensonges qui encombraient la route au point de la rendre impraticable. La Minerve verte de l'atelier, le modèle blanc sur le gazon d'émeraude, la Vérité renouvelée, telles furent les muses de cette école qui n'aboutit jamais à l'Académie, car aucun n'y entra, même et surtout pas Flaubert, ce qui décida Edmond de Goncourt à fonder le groupe qui lui survit. N'oublions pas, en effet, que les Goncourt eux-mêmes avaient compris le roman comme une enquête sociale, comme un moyen de « l'Histoire morale contemporaine » le mot est en toutes lettres dans la préface de *Germinie Lacerteux*, et le survivant le rappelait en 1876 au seuil de la *Fille Elisa*. La tradition des Goncourt n'est pas du côté de Léon Daudet.

Emile Zola fut le plus célèbre représentant du Naturalisme, et cela lui valut, naturellement, tous les outrages à côté de tous les succès. Le roman expérimental, comme on disait, en s'apparentant à Claude Bernard, le mena de l'analyse représentative à la nécessité de la justice.

Et il sut d'autant mieux y sacrifier l'existence régulière, pourtant si favorable à l'écrivain, qu'il possédait la qualité innée des hommes d'alors, sur laquelle j'insiste à nouveau d'une autre manière, le pouvoir de ne pas trop demander à la vie, ne fût-ce que pour se consacrer davantage à leur labeur : ne méconnaissant jamais le sérieux de l'existence, décidés à y introduire le maximum des idées qui, venues d'elle, mais oubliées, négligées par l'inattention générale ou combattues par les faux-maîtres, lui conféraient tout son prix, ils n'oubliaient pas, d'autre part, suivant le mot de la préface aux *Dernières chansons* de Bouilhet qu'elle demeurait aussi, à leur point de vue « une illusion à décrire ». Les littérateurs modernes ont trouvé des raccourcis plus substantiels, des notations plus fines qu'Emile Zola, penché sans doute exagérément sur bien des détails. Qui sait, toutefois, si beaucoup de ceux-ci ne restèrent point — dans *Nana*, le champ de course et la foule sur les boulevards au moment de la déclaration de guerre ; dans la *Bête humaine*, la locomotive toujours renaissante et les descriptions de Paris dans *Une page d'Amour*, etc., — comme des points de repère, précieux et sûrs, nets, pour les historiens, lorsqu'ils se pencheront sur ce dix-neuvième siècle qui fut un des plus étonnants, un des plus prodigieux, ainsi que le reconnaissait l'autre jour l'historien italien Ferrero.

\*  
\*  
\*

Qu'il me soit permis, avant de finir, de souligner ce qu'il y a de sain, de robuste, de confiant — ne serait-ce pas la confiance qui nous fait le plus défaut ? et ce manque de confiance ne viendrait-il pas d'une réflexion insuffisante ? — dans l'œuvre d'Emile Zola. Il a cru, en dépit de tous les pièges et de tous les démentis, à la perfectibilité de l'homme et par elle, à la laïcité.

Il a entrevu, d'une part, comme la Société le déformait tout en le soutenant par ailleurs ; de l'autre, comme dans cette bataille contre ce qui n'avait plus de raison pour ce qui devait exister, il se grandissait tout en préparant l'avenir. Par là, d'autant plus qu'il étudiait sans parti-pris tout ce qui vivait encore dans le christianisme — rappelons-nous après *Lourdes*, la touchante histoire de l'abbé Pierre Froment dans *Rome*, où il pressent, en outre, la révolution universelle, — il s'est attiré la haine perfide, souterraine des cléricaux.

Plus il tenait tête aux desséchantes doctrines de ceux qui veulent faire de la religion un moyen de gouvernement, plus il excitait leurs fureurs, car les fanatiques qui, sans croire eux-mêmes, veulent contraindre autrui à accepter ce

ce qu'ils récusent, sont implacables. Comment ne le seraient-ils point, au fait? Ils perdent à jamais le culte dont ils se prétendent les seuls soutiens, dénoncent en tant qu'hérétiques tous ceux qui ne répondent pas à leur manière de voir et s'efforcent d'immobiliser le monde en même temps qu'ils se discréditent eux-mêmes. Vraiment, nous sommes en droit de dire que le libéralisme, respectueux de toutes les opinions, qui ne leur tient tête qu'en se demeurant fidèle et par sa perpétuelle recherche, présente une certaine noblesse. Nous la maintiendrons.

\* \* \*

Le Grand Orient de France, dont j'ai l'honneur d'être ici le représentant, ne pouvait que s'associer à une cérémonie destinée à célébrer Emile Zola. Il tient à exprimer sa gratitude au Comité qui l'y a convié. Il salue dans l'auteur de tant de livres puissants, dans le bon citoyen de l'affaire Dreyfus, un double héros de la Pensée et de l'Action. Un des buts de son association est justement de les unir afin de mieux assurer

l'émancipation matérielle et morale du genre humain.

La Franc-Maçonnerie française a toujours été l'atelier de ceux qui ne connaissent pas de limites aux recherches désintéressées du beau, du vrai et du bien, du moment que ceux qui les entreprennent possèdent cette sincérité morale qualifiée qui finit par réunir toutes les bonnes volontés autour de la moyenne de vérité présente qu'elles ont découverte. Elle les rend ainsi plus fraternels par le partage du meilleur d'eux-mêmes; elle fortifie les exigences de la conscience qu'il faut entendre et satisfaire pour être tout à fait un homme. Or, c'est à cet idéal que nous a conviés de plus en plus, à mesure qu'elle s'achevait, l'œuvre de l'écrivain illustre, dont l'effigie rappellera au peuple parisien un de ceux qui l'ont le plus observé et aimé.

Relisons les pages où il lui a conféré l'immortalité souveraine du talent : nous y retrouverons contrairement aux affirmations injurieuses de ceux qui ne voulurent pas le comprendre, bien des sources limpides et plus d'une aile évanouie.

## DISCOURS DE M. BLASCO IBANEZ

Ce monument à la gloire d'Emile Zola (1), c'est la France qui l'a élevé. Mais autour de lui, autour de la pierre et du bronze dont il est fait, une grande et mystérieuse présence se devine qui donne à l'œuvre toute sa pleine signification. L'âme de tous les peuples civilisés préside à cette glorification du grand romancier, dont le génie fut si humain et si universel à la fois.

Ils se comptent par millions ceux qui admirent Zola, mais ce n'est pas seulement à l'écrivain que va cette admiration, c'est aussi à l'homme.

Un « homme » dans la plus noble acception du mot : voilà, en effet, ce qu'a été Zola. La noblesse du caractère égala en lui la puissance du génie. Il nous fait songer à Voltaire, défenseur de Calas, à Hugo, prophète de Guernesey ; comme eux, Zola mena le bon combat. Lorsqu'il eut gagné la gloire, la richesse, le bien-être, lorsqu'il connut enfin cette atmosphère de paix si nécessaire à la production littéraire, il risqua tout pour défendre l'innocence et la vérité et, héroïquement, il perdit tout.

\* \* \*

Dans leurs plus belles heures d'audace, les hommes de guerre n'atteignent pas à l'héroïsme dont les hommes de lettres font preuve lorsque, impérieuse, la passion de la vérité les pousse. Il n'est rien alors qu'ils ne soient prêts à exposer : ils savent bien pourtant qu'ils ne peuvent compter ni sur la reconnaissance publique, ni sur les satis-

factions de la victoire, lorsqu'ils clament la vérité à une foule égarée et ingrate qui ne leur répond que par des vexations et des injures.

Que l'héroïque courage de cet écrivain, célèbre dans le monde entier, qui sacrifia tout à son amour de la justice et, pour la défendre, descendit dans l'arène, serve éternellement d'exemple !

\* \* \*

L'artiste ne doit pas être un joueur de flûte qui se réfugie dans la solitude, et y goûte le plaisir orgueilleux d'exécuter des traits et des gammes : c'est là une occupation à la fois jolie et vide. L'artiste n'est pas un oiseau, c'est un homme, et il vit avec les autres hommes; leurs enthousiasmes, c'est à lui qu'il appartient de les guider vers un noble but; leurs erreurs, c'est lui qui doit les corriger.

Si nous, étrangers, nous sommes des millions à aimer la France, la France annonciatrice de la Révolution, la France des Trois Républiques, c'est qu'elle a donné le jour à des écrivains entraînés de foules, à des romanciers et à des poètes hommes d'action qui ont guidé la marche de l'humanité et, par leurs sacrifices spontanés, nous ont fait connaître l'orgueil d'appartenir à la grande famille humaine.

Emile Zola est un de ces Français glorieux. Il vivra ici, des siècles durant, dans la pierre et le bronze; mais il vivra plus longuement encore dans la mémoire des peuples, chaque jour plus ennemis de la violence et du mensonge, chaque jour plus attachés à la Vérité et à la Justice, qui sont aussi nécessaires à la vie future de l'humanité que le soleil et l'eau.

(1) En l'absence de M. Blasco-Ibanez, ce discours a été lu par M. Batilliat.

## DISCOURS DE M. LE FOYER

Délégué de la Grande-Loge de France

Victor Hugo, réclamant en 1864 une statue pour Shakespeare, disait : « Un monument est exemplaire ; la haute tête d'un grand homme est une clarté. Les foules, comme les vagues, ont besoin de phares au-dessus d'elles... On n'a pas le temps de lire, on est forcé de voir. On échappe au livre, on n'échappe pas à la statue. »

Zola, grâce aux « dreyfusards », grâce à la Ligue des Droits de l'Homme, grâce à un survivant des temps héroïques — celui-là ne survit pas seulement physiquement, mais moralement — Mathias Morhardt, et malgré l'opposition des Pouvoirs publics, aura attendu sa statue moins longtemps que Shakespeare. La Grande Loge de France, dont j'ai l'honneur d'être ici l'interprète, est fière de s'incliner devant la grande image, devant le grand exemple.

\* \*

La Maçonnerie est « une alliance universelle, fondée sur la solidarité » ; son but est de bâtir la cité morale, de cimenter la fraternité humaine avec de la vérité et de la justice. Ce qu'elle admire en Emile Zola, ce n'est pas surtout, si grand soit-il, l'écrivain et l'artiste, le romantique du réalisme, le visionnaire du fait ; ce n'est même pas l'observateur social, le puissant manieur de foules ; c'est l'idéaliste du naturalisme, c'est le sculpteur des peuples. Et nous honorons particulièrement l'homme qui, à une heure grave, a pu sortir de lui-même, désertant son œuvre, se sacrifier et délivrer un innocent qu'il ne connaissait pas. Au bout d'une œuvre colossale, Zola nous a donné ce chef-d'œuvre : la résurrection de la conscience française.

Il y a quelque chose de plus beau encore que d'écrire les grands livres, c'est d'écrire les grands événements. Hugo n'a-t-il pas laissé à quiconque pense ces principes de vie : « La pensée est pouvoir. Tout pouvoir est devoir. Courage! dévouons-nous; dévouons-nous au bien, au vrai, au juste. Cela est bon... Vite, vite, ô penseurs ! faites respirer le genre humain... Le beau doit se mettre au service de l'honnête. Je suis le valet de ma conscience ; elle me sonne, j'arrive. Va! je vais. Que voulez-vous de moi, ô Vérité, seule majesté de ce monde !... »

\* \*

Nous qui avons fait ou vu la guerre, nous sentons de plus impérieux devoirs qu'à l'époque d'Emile Zola. Saluons ce monument, en promettant au nom qu'il érige une vie éternelle... Mais offrons à Zola un monument plus grand encore : la religion de la vérité, les progrès de la justice, l'instauration de la paix. Puisque, partout, l'expression libre du suffrage est tenue pour une assurance contre les recours à la force, puisque partout les lois confient à la consultation populaire la direction des patries, puisque la parole et la raison apparaissent des conciliatrices, remplaçons les champs de bataille des peuples par le parlement des peuples et, appelant cette jeunesse que Zola interpellait dans les rues de la Cité, invitons-la à donner une constitution au genre humain. Nous serons ainsi des fidèles « lecteurs » du maître. Les progrès des générations qui leur succèdent, c'est l'œuvre posthume des grands hommes.

## DISCOURS DE M. ROUSSEL

Secrétaire général du Syndicat des Instituteurs

Les milliers d'institutrices et d'instituteurs publics groupés dans le « Syndicat National » apportent ici le témoignage de leur admiration à l'illustre écrivain et au grand citoyen que fut Zola. Ils acquittent en même temps une dette de reconnaissance.

Nul, plus que l'auteur de *Vérité*, n'a montré la pénible situation de l'instituteur, vraiment laïque, traqué par les cléricaux, opprimé par des gouvernements de réaction, abandonné ou frappé par des chefs sans courage, trahi quelquefois, hélas ! par ses propres collègues.

Nul plus que Zola n'a dénoncé — et avec quelle force ! — ce crime social : l'ignorance des masses savamment entretenue par l'Eglise, poursuivant son but d'asservissement en complicité avec la

bourgeoisie au pouvoir hantée de la crainte d'une instruction devenant un instrument de libération pour les classes dépossédées et tenues en servage.

Il écrivait : « Pauvreté, saleté, iniquité, superstition, mensonge, tyrannie, la femme exploitée et méprisée, l'homme hébété et dompté, tous les maux physiques et moraux, sont les fruits de cette ignorance, voulue, érigée en système de politique gouvernementale et de police divine. »

Sans doute, sous la poussée démocratique, des écoles primaires ont été ouvertes partout, mais l'enfant du peuple, dans une scolarité écourtée, diminuée encore par l'irrégularité de la fréquentation, n'y reçoit qu'une demi-instruction, sans base scientifique sérieuse, et presque aussi néfaste que la totale ignorance.

Et après avoir rendu hommage à la majorité des braves gens du personnel enseignant, dispensant consciencieusement cette demi-instruction, conséquence fatale de notre organisation scolaire, après avoir regretté — en des termes un peu trop sévères — les défaillances des uns, las des luttes soutenues sans appui, après avoir condamné l'arivisme de certains et stigmatisé la trahison de quelques autres, Zola s'écriait : « Ah ! où est-il le bataillon sacré des instituteurs primaires qui devra instruire tout le peuple de France à la seule clarté des certitudes scientifiquement établies pour le délivrer des ténèbres séculaires et le rendre enfin capable de liberté et de justice ? »

Il s'est levé, Zola, à votre voix, ce bataillon sacré ! Votre civisme, votre lutte ardente pour la vérité ont montré la noblesse du devoir, la grandeur de la tâche à accomplir à tous ces jeunes, débutant dans la carrière, à tous ceux-là dont vous avez éveillé la conscience, et à qui vous avez indiqué si magnifiquement l'idéal de liberté et de justice qu'ils devaient poursuivre.

Ils ont rejeté le mortel égoïsme ; solidaires les uns des autres, s'aimant d'une fraternelle affection, se portant appui et soutien, mettant leurs mains dans celles des travailleurs, leurs frères, ils ont constitué un faisceau solide, inébranlable.

Et dans la tourmente de ces dernières années où le vent de réaction soufflait comme aux plus mau-

vais jours de l'Affaire, alors que les pouvoirs publics frappaient les meilleurs d'entre eux, coupables de vouloir exprimer librement leur opinion, ils se sont dressés pour la défense de leur idéal ; ils ont, des premiers, dénoncé la honteuse complicité de l'Eglise et des plus hauts dirigeants de la République, unissant leurs efforts pour ruiner l'école laïque, l'esprit laïque.

C'est déjà le passé. L'heure de la justice et des réparations nécessaires est venue.

Libérés des soucis de la lutte, il va nous être permis de consacrer collectivement tous nos efforts à rénover notre enseignement, à passer nos méthodes au crible de l'expérimentation, à n'avoir qu'un seul souci : celui de la vérité. Nous rejetterons tous les dogmes, les légendes menteuses, la glorification de la violence militaire, et, faisant observer l'enfant, faisant appel à son jugement, à sa raison, nous l'élèverons dans le culte de la vérité et de la justice. Et aussi, et surtout, nous le placerons dans une atmosphère de bonté ; la classe sera gaie, fraternelle et la haine en sera à jamais bannie.

Ainsi, nous aurons réalisé l'espoir que Zola mettait en nous. A vous, gouvernants de demain, à vous, représentants de la classe ouvrière organisée, de nous aider à faire « de notre école, ce qu'elle doit être : l'éducatrice, la libératrice, la créatrice du libre et juste peuple de France ».

## DISCOURS DE M. BONNAURE

Président de la Fédération des Jeunesses laïques

Au nom de la Fédération des Jeunesses Laïques et Républicaines de France qui se fait, en la circonstance, l'interprète des sentiments de toute la jeunesse libre, j'apporte à Emile Zola l'hommage de l'admiration des générations nouvelles, et l'assurance profonde que ses enseignements civiques n'ont pas été perdus.

La vraie jeunesse ne se repaît pas seulement de distractions futiles ou de fade littérature. Il lui faut l'aliment de l'idée sous l'attrait des mots. L'écrivain qui touche le plus son cœur est celui qui l'incite à l'action courageuse et noble. De Corneille à Anatole France, c'est la bonne tradition française. Zola n'y manqua point. Aussi exerça-t-il chez les jeunes la plus incontestable et la plus salutaire influence parce qu'il fut en même temps

qu'un prestigieux écrivain, l'apôtre magnifique des causes les plus sacrées.

Il défendit âprement la Vérité contre la coalition intéressée de toutes les forces du Mensonge. Il fut le serviteur passionné de la Justice et son réalisme cachait l'idéalisme le plus ardent. Pour tout cela, comme pour son génie, son attrait fut irrésistible.

« O Jeunesse, disait-il, nous te céderons fraternellement la place si nous savons que tu nous continues et que tu réalises nos rêves... » Que sa mémoire se réjouisse. La Jeunesse française est toujours celle des idées généreuses. Plus que jamais, elle veut suivre la trace du Maître auquel elle renouvelle solennellement son hommage, pour aller à « l'Humanité », à la Vérité, à la Justice...

## DISCOURS DE M. HERRIOT

Président du Conseil

Mesdames, Messieurs, le Gouvernement de la République s'incline avec respect devant ce bronze où l'affection d'un génie fraternel a fixé la rude image d'Emile Zola.

En assistant à cette cérémonie, il veut prouver que les hommes qui le composent ont gardé le souvenir de leur origine, de cette grande et grave

crise morale qui les a jetés hors de leurs occupations professionnelles et dans le débat public.

Nous entendons dire aussi que, convaincus de la nécessité d'unir les lois de la politique aux lois mêmes de la morale, nous demeurerons, arrivés au pouvoir, fidèles aux doctrines que nous avons défendues pour le mériter.

Certes, nous honorons aussi l'écrivain puissant qui se dresse au-dessus de toute la seconde moitié de notre dix-neuvième siècle. On l'a dit : Zola reprend l'épreuve qu'avant lui Balzac avait tentée mais, en la reprenant, il la transforme. Il ne se contente pas d'amener sur le devant de la scène, animés par une imagination prestigieuse, des personnages si vivement dessinés qu'ils se confondent avec la vie même. Le milieu social s'est étendu. Une civilisation s'est développée qui crée, hélas ! beaucoup de misères et exige beaucoup de servitudes.

Sur ces douleurs, sur ces souffrances, Zola se penche. Il examine d'un esprit implacable en apparence, avec la volonté d'un observateur qui prétend ne pas dépasser le réel. Mais, lors même qu'il observe, on sent que son cœur bon dit, que sa sympathie, sa commisération et — pourquoi ne pas prononcer ce mot, le plus grand de tous ? — son amour va à ceux qui peinent, à ceux qui luttent obscurément.

Et soit dans les grands ensembles que trace sa main, si forte, soit dans les portraits qu'il sculpte avec tant de précision, c'est le Travail lui-même qu'il amène sous nos yeux, avec tout ce qu'il y a en lui de souffrances inconnues et de grandeurs ignorées.

\*\*

Dans la variété de cette œuvre, dans la multiplicité de ses aspects, une idée fait l'unité profonde. Cette idée est celle qui doit nous dominer tous, celle qui inspire toutes les doctrines républicaines, toutes les majorités de progrès, c'est le respect de la vie, de la vie placée au centre de tout et, par suite, l'immense pitié, qui doit animer tout cœur humain, vraiment humain, vraiment français, pour toutes les formes de la souffrance.

Le jour vient où il va lui être permis de montrer que ces sentiments, si souvent exprimés, ne sont pas chez lui que littérature et verbalisme.

Une fois de plus, quand l'homme souffre, tout prétend l'accabler : le préjugé, les odieux instincts qui sommeillent encore dans le cœur de l'homme, l'interprétation la plus honteuse du plus noble des sentiments qu'est le patriotisme.

Zola se dresse. Il oublie tout son intérêt, les

conventions sociales, les idées des milieux qui l'entourent. Hardiment, il se jette dans la bataille, non plus, comme dans sa jeunesse, pour défendre des formes littéraires, mais pour jeter son âme ardente au secours d'un malheureux, jointain et opprimé.

L'honneur de Zola est d'avoir à son tour compris que, si un homme souffre d'une seule injustice, c'est toute la société qui en est blessée, surtout si cette société a l'honneur de s'appeler la France.

C'est parce que, jadis, un philosophe a souffert injustement dans une prison que la méditation des plus hauts esprits a créé cette grande philosophie individualiste et libérale qui nous anime encore et que nous avons reçu mandat, nous, Français, d'appliquer et de continuer.

On a dit que le patriotisme se heurtait aux idées de Zola, et c'est au nom d'un prétendu patriotisme qu'on l'a combattu.

Non, mesdames, non, messieurs, ce n'est pas ainsi que nous devons comprendre notre amour de la France. La France, c'est pour nous la plus haute personne morale qui soit au monde. C'est ainsi que nous l'aimons ; c'est ainsi que nous la représentons ; c'est ainsi que nous la défendons. Elle ne se fonde, quand elle a des droits à faire valoir, que sur la justice, et elle sait, mon cher Boncour, qu'il n'y a de justice vraiment efficace que celle qui se couronne par la bonté.

C'est cette France qui prend sous sa protection la mémoire d'Emile Zola. Un réaliste, a-t-on dit et dira-t-on encore. Un idéaliste, disons-nous, un de ceux qui ont fait luire la grande flamme, un de ceux qui, aux heures critiques, élève l'humanité au-dessus de sa médiocrité ordinaire.

Son œuvre, plus encore que ce bronze, perpétuera le souvenir de son acte et nous transmettra des leçons que nous saurons comprendre et méditer. Idéaliste, oui. Et bien des fois encore nous irons chercher notre inspiration dans son œuvre, dans ses belles pages où, malgré le rappel de vérités qui, hélas ! ne sont pas contestables, on voit cependant surgir à chaque instant l'appel vers un avenir meilleur, plus juste et plus beau. C'est ainsi que l'on voit, partant d'un sol vulgaire, quelquefois même taché de boue, un large vol d'oiseaux monter sans fin vers la lumière.

## DISCOURS DE M. FERDINAND BUISSON

Président de la Ligue

Mesdames, Messieurs. La plus grande force dont l'homme dispose en ce monde, parce qu'elle ne dépend d'aucune autre et qu'aucune autre ne peut la dompter, c'est la conscience.

Il en a été donné de nos jours un grand et mémorable exemple. Nous sommes réunis ce soir pour rappeler ce souvenir.

A une heure trouble où la vie publique de la France, encore tâtonnante, semblait hésiter sur la

voie à prendre, une obscure affaire militaire s'était terminée par la condamnation d'un officier pour cause de trahison. L'officier, qui avait toujours protesté de son innocence absolue, était depuis plus de deux ans enfermé à l'île du Diable et traité avec une extrême rigueur, quand des doutes surgirent. Un sénateur alsacien, Scheurer-Kestner, « intelligence solide et logique, peu à peu conquise par l'insatiable besoin de la vérité —

grand honnête homme, vie de cristal » — finit par porter au ministre de la Guerre, son ami, tout un dossier semblant prouver qu'il y avait eu une erreur judiciaire et désignant le véritable auteur du bordereau, seule base de la sentence.

Le ministre mesura la portée de ces révélations. Les accueillir, c'était mettre en doute la chose jugée, c'était admettre qu'un conseil de guerre avait pu se tromper ou être trompé effroyablement; n'était-ce pas ébranler la foi à la justice militaire, à l'infaillibilité de l'Etat-major, attenter à l'honneur de l'armée?

Après réflexion, le ministre, puis son successeur, puis le Gouvernement, puis le Parlement reculèrent devant ce scandale.

Et ici commence, pour se dérouler pendant de longs mois, une histoire alors hérissée de complications ténébreuses, aujourd'hui connue à fond dans ses tristes détails. Peu à peu, entraîné par la faute initiale qui était de vouloir à tout prix cacher l'erreur commise en 1894, le ministre de la Guerre mit tout en œuvre pour empêcher la vérité d'éclater.

\* \* \*

N'essayons pas de retracer ce déchaînement de toutes les passions, de tous les mensonges, de toutes les calomnies contre ce Juif que voulait sauver une conspiration juive, bientôt appelée couramment un « syndicat de trahison ». Et enfin l'esprit public se trouva profondément affolé pour que le jour venu où il fut impossible de soustraire à un semblant de poursuites le véritable traître, l'aberration des chefs de l'armée et l'égarement d'une foule fanatisée transformât en une manifestation d'enthousiasme délirant le monstrueux acquittement du misérable!

C'est à ce moment, en pleine tourmente, au plus fort de cet accès de fièvre chaude qui s'empara de tous les esprits, sauf un nombre alors insignifiant, que tout à coup retentit, comme un coup de foudre, le cri d'une conscience qui se révoltait contre la folie universelle. Zola se jetait dans la mêlée, Zola, c'est-à-dire l'homme de qui le grand public, qui le connaissait mal, attendait le moins un geste d'idéalisme; Zola qui, depuis plus de trente ans, dressait, volume après volume, la gigantesque et brutale enquête sur la société contemporaine dont il semblait enregistrer, témoin impassible, les tares et les hontes.

C'est qu'une honte, une tare pire que toutes les autres lui était soudain apparue : il avait vu de son coup d'œil d'observateur impitoyable, que tout l'avenir de la France était en jeu. Il s'agissait de savoir si elle allait défendre l'Etat-major contre la vérité ou la vérité contre l'Etat-major.

Zola avait déjà écrit au *Figaro* trois lettres dont la première se terminait par ces mots prophétiques : « La vérité est en marche et rien ne l'arrêtera. »

Puis, il s'était adressé à la jeunesse :

Où allez-vous jeunes gens? Protester contre quelques

abus, redresser un tort social? Non, non, vous allez huer ce vieillard qui, après une vie de travail et de loyauté, s'est imaginé qu'il pouvait impunément soutenir une cause généreuse, vouloir que la lumière fût, qu'une erreur fût réparée pour l'honneur même de la Patrie française.

Le 6 janvier 1898, il va plus loin, il écrit sa lettre à la France :

J'oserais tout dire, car je n'ai jamais eu qu'une passion dans ma vie : la vérité. Et je ne fais ici que continuer mon œuvre.

Et il lui parle avec tout son cœur :

France, réveille-toi ! Songes-tu que le danger est justement dans les ténèbres tenues de l'opinion publique? Cent journaux répètent tous les jours que l'opinion publique ne veut pas que Dreyfus soit innocent, que sa culpabilité est nécessaire au salut de la patrie? Et sens-tu à quel point tu serais la coupable si l'on s'autorisait d'un tel sophisme en haut lieu pour étouffer la vérité ? »

\* \* \*

Huit jours après (13 janvier 1898), *l'Aurore* publie une lettre à Félix Faure, président de la République. C'est la page immortelle que le monde entier connaît sous son titre tragique : *J'accuse*.

« Lettre mesurée et terrible », a dit Anatole France. Chef-d'œuvre où l'on ne sait ce qu'il faut le plus admirer du génie qui sert la conscience ou de la conscience qui l'illumine.

Découvrir et dégager le vrai dans le chaos où il se mêlait inextricablement aux insanités de du Paty de Clam, au cynisme d'Esterhazy, aux insinuations perfides des grands chefs, aux roueries parlementaires, aux artifices odieux mis en œuvre pour déshonorer le seul officier qui se fût conduit en honnête homme, le lieutenant-colonel Picquart : c'était déjà une tâche presque surhumaine.

Mais que répondre ensuite à la légende accréditée :

D'une pièce secrète, accablante, qui légitime tout, mais qu'on ne peut montrer sans que la guerre soit déclarée demain?

Il fallait être Zola pour s'écrier :

Non, non, c'est encore un mensonge! Elle n'existe pas cette pièce. Je le crie de toute ma puissance.

Il fallait être Zola pour faire, à cette date, de toute l'horrible trame, un récit clair, lumineux et impartial, tel qu'on pourra l'écrire dix ans après, quand tout aura été mis au grand jour.

Mais la lettre a une conclusion. Le grand romancier, le poète, l'écrivain disparaît. C'est le citoyen qui se révèle ou plutôt comme l'a dit tout de suite Francis de Pressensé, c'est le témoin incorruptible de la conscience.

Que d'autres se taisent ou parlent : lui, il se jette dans l'action. Il « accomplit un acte révolutionnaire pour hâter l'explosion de la vérité et de la justice. »

Et d'une plume impeccable, il écrit les sept phrases précises où il formule en un langage juri-

dique ses accusations formelles contre ceux qui ont commis « le crime de lèse-humanité et de lèse-justice pour sauver l'Etat-major compromis. »

Et il résume tout dans ces lignes finales :

J'accuse le premier Conseil de guerre d'avoir violé le droit en condamnant un accusé sur une pièce restée secrète. Et j'accuse le second Conseil de guerre d'avoir couvert cette illégalité par ordre en commentant à son tour le crime juridique d'acquitter sciemment un coupable.

En portant ces accusations, conclut-il, je n'ignore pas que je me mets sous le coup de la loi qui punit les délits de diffamation. Et c'est volontairement que je m'expose. Qu'on me traduise en cour d'assises et que l'enquête ait lieu au grand jour. J'attends !

Vous savez la suite, citoyens. Il y eut une affaire Zola. C'est au cours de ce procès qu'un président s'immortalisa par cette phrase sans cesse répétée : « La question ne sera pas posée. » Quant à Zola, devant le jury, devant la France, devant le monde entier : « Je jure, s'écria-t-il, que Dreyfus est innocent ! »

Et il concluait :

*Tout semble être contre moi; les deux Chambres, le pouvoir civil, le pouvoir militaire, les journaux à grand tirage, l'opinion publique qu'ils ont empoisonnée. Et je suis bien tranquille, je vaincrai ! Je n'ai pas voulu que mon pays restât dans le mensonge et dans l'injustice. On peut me frapper ici. Un jour, la France me remerciera d'avoir aidé à sauver son honneur !*

Il avait raison. Dix ans ne s'étaient pas écoulés et les cendres de Zola étaient portées au Panthéon ! Et le ministre de l'Instruction publique d'alors — le président de la République d'aujourd'hui — rendait hommage, au nom de la nation, à l'homme qui par une divination presque prodigieuse avait vu du premier coup la vérité toute entière et l'avait fait sortir triomphante de la tombe où ses adversaires croyaient l'avoir pour toujours enseveli.

A notre tour reportons notre pensée sur cette grande leçon.

Il a donc suffi qu'un homme refusât « d'être lâche devant la lâcheté d'en haut », qu'il eût le courage de tenir tête aux sophismes des habiles, à l'indifférence des neutres, à l'audace des faussaires et aux faveurs de la multitude pour déterminer dans l'opinion publique le plus heureux et le plus nécessaire des revirements.

Sans le *l'accuse* que fût-il advenu de la France ? Et si par malheur avait prévalu la doctrine qu'il faut se résigner à taire le vrai quand il est dangereux, à refuser la réparation des erreurs judiciaires sous prétexte de sauvegarder un intérêt supérieur, la conscience nationale n'y eût-elle pas perdu sa dignité ? Honneur à ceux qui, comme Zola, ont tout sacrifié pour nous préserver de ce désastre ! Et puisse leur exemple encourager les jeunes générations à mettre résolument, quoi qu'il arrive, au-dessus de tout et de tous, la Justice et la Vérité !

## DISCOURS DE M. BRULAT

Mesdames, Citoyens, Ferdinand Buisson vous a parlé magnifiquement du grand citoyen que nous célébrons aujourd'hui. Je parlerai du grand écrivain et tenterai de montrer la haute leçon de vie qui se dégage de son œuvre.

Zola ne fut pas seulement — ce qui suffirait à sa gloire — l'admirable peintre d'une société et d'une époque, le poète d'une formidable époque démocratique. Il fut aussi un apôtre et un prophète, l'évangéliste d'une religion moderne.

Son originalité profonde consista à employer toutes ses facultés d'artiste et de créateur à découvrir la beauté de la vérité — de la vérité qui entraîne nécessairement à vouloir la justice. L'auteur de *Germinal* était destiné à être l'auteur de *l'accuse*. Il portait comme un feu souterrain qui devait, tôt ou tard, produire une explosion. Il fut simplement logique avec lui-même, avec son passé, avec toute sa vie, toute son œuvre, lorsqu'il monta intrépidement à l'assaut de l'imposture et lorsque s'installa définitivement en lui cette conviction héroïque qui lui faisait dire, alors qu'il était calomnié, outragé, condamné, poursuivi par des cris de mort : « Plus je souffrirai, plus je grandirai. »

C'est en se penchant sur toutes les misères et détresses humaines, pour documenter ses romans,

que son âme s'ouvrit à la pitié, aux idées généreuses, qu'il en vint à prendre parti dans une affaire célèbre et que son intervention eut des conséquences telles qu'elle révéla cet idéal de justice humaine et sociale qui, tant de fois, fit le prestige de la France au cours de son histoire, et qui ne s'éteindra jamais.

La preuve en est que vous êtes ici, ce soir, en si grand nombre.

Mais nous ne rendrions pas pleine justice à Zola, si nous n'honorions que l'auteur de *l'accuse*.

Si considérable qu'ait été la portée de cet acte, il est dépassé par l'œuvre entière de ce puissant écrivain qui découvre, sous la description des plus tragiques réalités, la grandeur de notre époque, des terribles luttes sociales où nous sommes engagés ; qui remue les foules, peint tous le milieu et tous les travaux d'une société, soulève les plus hauts problèmes, prophétise l'avenir et, comme conclusion, pose les fondements d'une religion nouvelle, d'une morale en harmonie avec les préoccupations, le caractère et les conditions d'existence de notre temps — morale héroïque, exaltant le travail, l'effort sans cesse renouvelé, la noble ambition de savoir toujours davantage, et met-

tant enfin la raison d'être et la beauté de cette vie dans le libre essor de toutes les énergies et facultés créatrices, dans la recherche ardente de la vérité, et l'utilisation féconde de toutes les passions humaines.

Oui, morale héroïque, s'il en fut, qui, au lieu de la résignation et du renoncement, nous exhorte au combat; qui, réprouvant les vieilles superstitions, nous montre qu'il ne saurait y avoir sainement un idéal en dehors de la victoire lente de la raison, à travers les misères du corps et de l'intelligence. Et il suffit, dit-il, à l'honnête homme de passer en faisant son œuvre.

\* \* \*

Oh! nous n'ignorons pas tout ce qu'on peut répondre à cette rude philosophie. Zola ne l'ignorait pas non plus, car il fut une vaste intelligence et le contraire d'un sectaire.

Il entendit ce grand cri de protestation qui s'élevait de certaines consciences troublées: « Insensé, qui promettez aux hommes le bonheur dans la vérité tangible: la science n'a-t-elle pas démontré son insuffisance? Loin de nous donner la sérénité, elle a aggravé nos incertitudes et nos angoisses, car avec le connu, l'inconnu augmente sans cesse. Comme aux temps les plus reculés de l'ignorance, devant nous se dresse l'inquiétude dont il nous enveloppe. Les mêmes problèmes demeurent, humiliant la raison impuissante. Les secrets que nous cache la nature sont autant de maux dont elle a voulu nous préserver. Arracher de ce monde les anciennes croyances serait l'ébranler jusqu'aux fondements, et ce serait aussi le déchainement de tous les égoïsmes, de tous les appétits... »

Oui, cette grande plainte, Zola l'entendit, il s'en fit même l'écho éloquent dans les dernières pages de *Lourdes*, où son abbé, Pierre Froment, sentant chanceler sa foi, se demande, cependant, ému d'une profonde pitié fraternelle, si la vérité n'est pas trop brutale, trop cruelle, pour que la faible humanité puisse l'accepter sans désespérer.

Un moment, il s'attendrit, il hésite, et le problème se pose devant lui: le monde peut-il se passer d'illusions? Quelle ressource, quelle consolation contre les rigueurs et les injustices du sort? Et il y a là des pages admirables d'une souveraine beauté où Zola, sentant bien l'héroïsme qu'il faut pour endurer la douleur de vivre sans l'espoir d'un au-delà réparateur, fut amené à concevoir une religion nouvelle qui ferait à la terre une part plus large, qui ne serait pas un appétit de la mort, qui ferait aimer la vie pour elle-même.

C'est pourquoi toute son œuvre est un hymne magnifique à la vie, qui mérite d'être vécue et qu'on ne se lasse pas de croire bonne.

Voilà le fondement de sa morale: « N'ayons pas peur de la vie. »

Ah! la peur de la vie, s'écrie-t-il, la peur des charges et des devoirs, des ennus et des catastrophes! La peur de la vie qui fait, dans l'épouvante où l'on est de ses douleurs, que l'on refuse ses joies! Cette lâcheté me soulève, je ne puis la pardonner. Il faut vivre, vivre tout entier, vivre

toute la vie, et plutôt la souffrance, la souffrance seule que le renoncement à ce qu'on a de vivant et d'humain en soi! »

Oui, aimons la vie, malgré ses épreuves et à cause même du courage qu'il faut pour la vivre.

D'ailleurs, aucune halte n'est à espérer, aucune paix dans l'immobilité de l'ignorance, aucun soulagement dans les retours en arrière. Ayons la modestie de nous dire que la seule récompense de l'existence est de l'avoir vécue bravement, en accomplissant la tâche qu'elle impose. Alors, le mal n'est plus qu'un immense accident, encore inexplicable; l'Humanité apparaît de très haut, comme un mécanisme en fonction, travaillant au perpétuel devenir.

Et c'est pourquoi, dans ces derniers livres, Zola ne cesse d'affirmer sa foi inébranlable au progrès — au progrès qui, il est vrai, ouvre tant d'abîmes, fait tant de sacrifices, comporte parfois une effroyable rançon... Mais, comme le disait Jaurès, c'est la grandeur de l'homme que d'aspirer aux plus hautes cimes, au risque même d'y être foudroyé.

\* \* \*

Zola ne fut pas de ces désabusés qui seraient tentés de croire que le progrès industriel et mécanique est en raison inverse du progrès moral. Son optimisme ne connaît pas de défaillance. Il vit la beauté des gares, des halles; il s'enthousiasma pour tous ces spectacles, témoignage du génie humain, que lui offrait la civilisation contemporaine.

Le pessimisme qu'on lui reprocha, parce qu'il poussa parfois au noir certains tableaux et qu'il lui advint de voir les hommes tels qu'ils sont, n'est qu'apparent et superficiel. Il aime son temps avec passion, se plut à célébrer les grandes inventions, les découvertes de la science, la formidable activité des grandes cités modernes.

Nul mieux que ce grand écrivain n'enseigna, par son propre exemple, les bienfaits du labeur quotidien. Son *Docteur Pascal* nous présente tout un système de médication par le travail, une théorie nouvelle de l'équilibre des forces, établissant que tout ce que l'homme reçoit en sensation, il doit le rendre en action; et il imagine la vie normale, pleine et heureuse, dans un fonctionnement de machine bien réglée, s'entretenant elle-même en vigueur et en beauté.

Alors, supposant son rêve réalisé, il nous fait assister à sa cité future, c'est-à-dire au triomphe du travail sauveur, créateur et régulateur du monde.

Sans doute, il serait aisé de répondre: « L'unique religion du travail, ce n'est pas assez. Le faible vaincu, humilié, exploité en ce monde, veut croire et espérer ».

Zola entendit ces protestations, et il en fut troublé. Cependant, il a pensé qu'un peu plus de justice ici-bas, une répartition plus raisonnable des richesses de cette terre, contribueraient bien plus à diminuer la souffrance humaine que les chimères de la superstition.



Tout se résume pour lui dans la foi ardente de la vie. Son œuvre, considérée dans son ensemble, est une arche immense où s'animent tous les êtres de la création, les bêtes et les plantes, les individus et les multitudes. Zola est le poète des réalités, et le prophète de l'avenir. Car tout en observant le présent, ses regards cherchèrent à pénétrer au delà, et c'est par là qu'il fut aussi un visionnaire. Ses derniers livres nous font assister à un monde selon son cœur qu'il entrevit dans les lointains de son idéal.

Cependant, ne nous y trompons pas : s'il fut à certains égards un magnifique romantique, il n'en eut pas moins, par-dessus tout, le culte du vrai. C'est par ce don puissant de créer de la vie que son œuvre subsistera.

Peut-on lui reprocher d'avoir montré des plaies sociales ? Il ne pouvait les cacher, puisqu'il se proposait de peindre la société tout entière et l'homme sous tous ses aspects. Mais c'est le méconnaissance que de prétendre qu'il ne vit que le mal. L'humanité, telle qu'elle nous apparaît dans l'ensemble de son œuvre, n'est nullement détestable ou méprisante. On y voit simplement les pauvres humains en proie à la terrible lutte pour la vie où ils sont engagés et où plusieurs succombent, comme, hélas ! dans la réalité.

De vive voix, il nous donnait ce conseil : « Regarder toujours en avant, jamais en arrière ». Messieurs, on peut se le demander : ce robuste optimisme, si Zola vivait encore, n'aurait-il pas été ébranlé par tout ce que nous avons vu depuis dix ans : l'effroyable guerre et ce qui s'ensuivit ? Eh bien non, je ne le pense pas. Il nous dirait : « La guerre a prouvé tout ce qu'on peut obtenir des hommes en flattant leurs passions de dévouement et de sacrifice... Que n'obtiendrait-on pas d'eux, si ces mêmes passions étaient dirigées, non plus vers l'œuvre de mort, mais vers l'œuvre de vie ; non plus vers la destruction, mais vers la création ? »

Encore ne sommes-nous pas un peu injustes pour notre temps ? Evidemment, nous y constatons des maux innombrables, et l'on a pu dire que

la guerre avait accumulé autant de ruines morales que de ruines matérielles. Mais n'avons-nous pas une fâcheuse tendance à ne voir que le mal, que paresse, vanité et cupidité ?

Le bien existe aussi. Il existe toujours, sinon tout s'effondrerait. Ils sont nombreux les héros obscurs et dédaignés qui subsistent par un labeur forcené dans le désarroi de notre époque : on pourrait les voir à l'œuvre, assister à leurs angoisses, admirer leur extraordinaire endurance si notre attention daignait se porter vers eux. C'est trop souvent, hélas ! en l'honneur de charlatans que retentissent les trompettes de la réclame. Que ne regarde-t-on ceux qui produisent, qui tendent tous les ressorts de leur énergie et grâce auxquels le monde continue et résiste. Peut-être, s'apercevrait-on alors que les solides vertus ne sont pas éteintes au cœur de l'humanité ? La paix a aussi ses vaillants et ses « as ».

\*\*\*

O maître vénéré, que nous diriez-vous encore, à l'heure où nous sommes ? Qu'il est temps de rendre à l'amour des hommes la France humanitaire. Vous invoqueriez ces vieilles idées humanitaires que certains déclarent surannées, et qui furent l'honneur, la gloire et la force de notre pays.

Vous nous diriez que seule la solidarité humaine, la collaboration des forces créatrices peut préparer un avenir meilleur ; que la France ne peut conserver son autorité dans le monde que par sa grandeur morale. Elle restera grande, elle imposera le respect, tant qu'elle sera la France des Droits de l'Homme, tant qu'en elle battra le cœur même de l'Humanité. L'homme ennemi de l'homme, telle est la triste réalité d'aujourd'hui ; l'homme ami de l'homme, telle devra être la vérité féconde de demain.

O maître, que votre exemple nous rassure ; qu'il nous montre qu'il n'y a point de défaite pour la vérité, ni de paix véritable dans la haine et dans l'injustice ; que la seule noblesse de la vie est dans le culte du vrai et l'effort pour s'améliorer sans cesse, et qu'enfin la bonté seule peut sauver le monde !

### Un épilogue de l'Affaire Dreyfus

*Nous avons publié le 10 février 1924, sous la signature de notre collègue, M. Gouttenoire de Toury, une note commentant plusieurs documents diplomatiques extraits des archives du Reich et relatifs à l'affaire Dreyfus. (p. 61).*

*Nous extrayons du nouveau volume de documents édité par le ministère des Affaires étrangères allemand une lettre destinée au colonel von Schwartzkoppen :*

Paris, le 22 novembre 1896.

En ce qui concerne le cas Dreyfus lui-même, ni la brochure de Bernard Lazare, ni l'interpellation n'ont contribué à éclaircir cette affaire, qui reste toujours aussi mystérieuse.

Nous autres, ici, ne pouvons que répéter que le sieur Dreyfus est absolument inconnu à notre ambassade, que nous n'avons jamais eu de rapports avec lui, ni

directement, ni par intermédiaire, et que, par conséquent, un document écrit par Dreyfus, qui aurait été volé à l'ambassade allemande et aurait provoqué sa condamnation, n'a jamais existé à l'ambassade.

Si la condamnation du sieur Dreyfus a réellement eu lieu à cause d'un document que l'on prétend émaner de lui et qui aurait été volé à l'ambassade allemande, cette condamnation est injustifiée, et le Gouvernement français, après la déclaration de l'ambassadeur allemand au ministre des Affaires étrangères français, affirmant que l'ambassade n'avait eu aucun rapport avec Dreyfus, devra seul porter la lourde responsabilité de ce crime judiciaire.

VON SCHWARTZKOPPEN.

*Le caractère confidentiel de ce document en rend l'autorité irréfutable. Au surplus, il n'était pas besoin de cette nouvelle preuve du crime judiciaire connu sous le nom d'affaire Dreyfus.*

# Paul d'Estournelles de Constant

Par M. Joseph CAILLAUX, ancien président du Conseil

*Le 8 juin, ont eu lieu, à Clermont-Créans, les obsèques de M. d'Estournelles de Constant, sénateur de la Sarthe, membre du Comité Central. Devant la tombe de notre collègue, M. Joseph CAILLAUX a prononcé un discours que nous sommes heureux de publier in extenso :*

Ainsi, la tâche m'est échuë de représenter un ami qui me fut très cher. Et voici que, au moment d'entreprendre le pieux devoir, une angoisse m'étreint. L'émotion me laisserait-elle la liberté d'esprit nécessaire pour faire revivre comme je le voudrais celui qui n'est plus? Quand a disparu un être affectionné avec lequel on a longtemps vécu en intimité de pensée, on ressent, pour le figurer, la difficulté à laquelle on se heurte lorsqu'on cherche à reconstituer un rêve, qui, durant des heures, a labouré le cerveau et dont, au réveil, dans le rayon incertain du soleil, on ne parvient à rassembler que des fragments épars.

\* \*

Le premier fragment de rêve qui surgit dans mon esprit c'est ma rencontre avec Paul d'Estournelles à la Chambre des Députés, il y a vingt-six ans.

Juin 1898! Un, frisson de tempête court sur les gradins du Palais-Bourbon. L'affaire Dreyfus est évoquée. Des mouvements de séance me jettent hors de ma place. Je m'assieds à côté d'un collègue dont il me paraît que la gravité réfléchie épouse les inquiétudes de ma pensée.

L'orage passe. Il n'a ridé l'eau qu'un instant. L'assemblée retombe dans la molle indifférence d'un débat banal. J'apprends le nom de mon voisin. Quoi! C'est M. d'Estournelles de Constant. Il a quelque dix ou douze ans de plus que moi et il paraît à peine plus âgé. Tandis que s'engage entre nous une causerie à bâtons rompus, j'admire sa jeunesse, aussi sa distinction sobre d'où toute recherche est exclue, qui fait songer à Brummel ternissant ses habits pour voiler son élégance. Je goûte le charme de ses propos où pétillent une gaité spirituelle.

Combien de fois, par la suite, n'ai-je pas eu l'occasion d'éprouver la séduction que dégagait Paul d'Estournelles et dont aucun de ceux qui l'approchaient ne pouvait se défendre! Combien de fois n'avons-nous pas tous savouré son exacte courtoisie, sa parfaite affabilité, la caresse de sa voix aux inflexions prenantes, sa bonne humeur qu'accentuait une malice jamais blessante, la grâce qui émanait de sa personne.

Il n'était pas besoin d'un grand don d'observation pour sentir que ces qualités extérieures n'étaient pas de surface, qu'elles exprimaient la bonté, la chaleur du cœur, la puissance d'attachement qui incorpore les amis lointains ou proches, humbles ou fortunés, parmi ceux qui touchent de plus près.

Fragments de rêve! Pâle esquisse que j'ai voulu placer au frontispice de ce discours!

Je vais maintenant regarder le politique.

Au moment où nous primes contact lui et moi, le ministère Méline s'effondrait. Le suffrage universel avait notifié, en 1898 comme il devait le faire en 1924, sa volonté souveraine d'un gouvernement de gau-

che. Il semblait que d'Estournelles, qui avait eu de si brillants débuts dans la législature précédente, fût désigné pour faire partie du cabinet en formation. Beaucoup dans les milieux parlementaires s'attendaient à ce qu'il reçût le portefeuille des Affaires Étrangères, auquel son passé l'appropriait.

Ce fut à M. Delcassé que ces hautes fonctions furent dévolues. Delcassé, d'Estournelles! Quel contraste entre les deux hommes! Sans développer un parallèle que je garde dans l'esprit, j'ai le droit de dire que, compte tenu des événements qui dominent les humains et les infléchissent, la politique extérieure de la France eût été profondément modifiée, qu'elle eût reçu des impulsions de sagesse continue, qu'elle eût été préservée des soubresauts, des à-coups hasardeux, des entreprises d'audace insuffisamment méditées, si la direction des services du Quai d'Orsay avait été confiée à Paul d'Estournelles.

Il arrive malheureusement que les partis, les hommes éprouvent je ne sais quelle obscure défiance vis-à-vis de ceux dont on aperçoit qu'ils s'attachent aux ensembles plus qu'aux détails, qu'ils ont la préoccupation d'encadrer dans une méthode générale les solutions partielles qui s'imposent à leur attention. On a vite fait de les qualifier de théoriciens, de les déclarer systématiques, de les décréter inaptes au gouvernement. Rarement on se rend compte que l'ampleur dans les conceptions se marie le plus souvent à la prudence dans l'action, que celui-là seul qui est pénétré d'une forte doctrine est à même de mesurer les transactions utiles puisqu'il sait ce qu'il peut consentir sans faire tort aux directives qu'il a constamment en vue. Pour tout dire, il y a dans les assemblées, dans les masses, une sorte de propension vers la politique au jour le jour qu'on imagine de prudence alors que les hésitations, les tergiversations dont elle est empreinte par sa nature même, les coups de barre saccadés auxquels elle conduit exposent le grand vaisseau qui porte la fortune de la Patrie au péril des récifs.

\* \*

Un léger effort et d'Estournelles eût conquis le grand poste qui lui avait échappé. Il n'eût pas été besoin qu'il plîât le genou. Il lui eût suffi de distribuer quelques-unes de ces apparences dont les hommes sont friands.

Une légitime fierté, le sentiment d'un grand devoir à remplir le défendirent contre les fléchissements.

Résolu à faire obstacle au plus atroce des fléaux qui puissent désoler le monde, frémissant d'angoisse en songeant aux possibilités de guerre, ayant par ailleurs la conviction raisonnée que les pratiques en honneur dans les chancelleries étaient grosses de danger, que, déjà génératrices de conflits dans le passé, elles étaient particulièrement redoutables à une époque où les développements de richesse et les appétits qui en découlent aiguissent les rivalités entre nations, Paul d'Estournelles se persuada qu'il n'était qu'un moyen pour prévenir les cataclysmes : rapprocher les peuples par l'intermédiaire de leurs représentants, essayer de les rassembler autour des grandes idées de bonté,

de générosité, de fraternité entre les hommes, préchées jadis sur la Montagne, tant oubliées depuis, recueillies, élargies par les philosophes, les penseurs, les tribuns des dix-huitième et dix-neuvième siècles.

Mais, du jour où il se consacre à cet immense apostolat, les haines se déchaînent contre lui. Que vient-il menacer des intérêts qui ont pour assises les animosités entre pays? Que vient-il troubler la majestueuse quiétude des chapelles où l'on fait fi des grands mouvements de pensée tout autant que des vastes transformations économiques, où l'on s'acharne à la perpétuelle copie du passé?

Pour avoir raison du novateur, qui ne prétend rien moins qu'à réviser des organisations dont le temps a consacré la solennité, qu'à appeler les élus des peuples, c'est-à-dire les peuples eux-mêmes, à se concerter périodiquement en des assemblées communes, on multiplie les quolibets, on fait pleuvoir les sarcasmes : « C'est un rêveur, un idéologue, un pacifiste... »

Pacifiste? que signifie le terme qui fait pendant à un mot ignoble, récemment forgé, hors de toutes les réalités, au mot défaitiste? Vitupérer, à l'aide de vocables puérils ou abjects, tous ceux qui s'obstinent à l'œuvre de paix, voilà le but. Ah! oui, certes, d'Estournelles avait l'horreur des charniers, non par sentimentalité débile, non seulement parce que, suivant la parole de Shakespeare, il était « nourri du lait de l'humaine tendresse », mais parce qu'il était imprégné de l'idée que les violations du droit international, les injustices de peuple à peuple perpétrées au dix-neuvième siècle ne pouvaient être *définitivement* réparées que par les voies de la paix. Il avait encore dans l'esprit la position singulière de la France, avoisinant de grands peuples qui furent jadis des races de migrations et dont aucune frontière naturelle ne la sépare, toute proche des nations maîtresses des mers. Il pressentait les énormes dommages matériels et moraux qu'un conflit pouvait causer à notre pays ouvert à toutes les invasions, pris dans l'étau.

\* \* \*

Liant son profond amour de la paix au souci qu'il avait de la sécurité et de la grandeur de la patrie, d'Estournelles essaya et réussit à jeter, en 1903, les bases de l'Entente Cordiale. Alors que les officiels exhortaient à la prétendue sagesse, à la prétendue prudence, il prit le parti de la témérité réfléchie. Il comprit que, pour dissiper l'atmosphère de suspicion que les événements, les malentendus avaient créée entre la France et l'Angleterre, il fallait que les représentants de la démocratie française se rendissent à Westminster et qu'ils appellassent la visite de parlementaires anglais à Paris. Des accords furent ultérieurement signés. Il est permis d'affirmer que la joyeuse adhésion qui leur advint ne leur eût pas été aussi pleinement acquise si l'initiative de celui que nous pleurons n'avait déterminé, entre les deux nations, le mouvement de détente qui féconda le rapprochement.

Paul d'Estournelles ajoutait encore aux services considérables qu'il rendait ainsi à notre pays en préparant de si précieuses alliances par la vigilance dont il faisait preuve quand notre défense était en cause. Il tenait, comme quelques autres, qu'un puissant armement conditionne le succès des guerres modernes, que, substituer les retraites militaires à l'artillerie lourde, exiger la construction de somptueux cuirassés soigneusement abrités dans les ports en cas de conflit et négliger le sous-marin, étendre la durée du service actif pour écarter les réserves, employer à la construction des casernes les crédits qui seraient si utiles

pour la fortification étaient pratiques d'impéritie criminelle.

Il le disait à la tribune du Sénat. On ne l'applaudissait que mollement. On l'écoutait cependant. On retenait, quoi qu'on en dit, ses avertissements. Mais chacun d'entre eux grossissait la théorie de ses détracteurs, faisait rebondir les sarcasmes.

Lui, poursuivait sa route.

Loin de le rebuter, les railleries, les injures le stimulaient. Il avait résolu d'être l'infatigable pionnier de la paix. Il se tint parole à lui-même. Pendant plus de dix ans, il parcourut l'ancien et le nouveau continents, tantôt avec des parlementaires, tantôt seul, usant sa santé dans ces voyages incessants, frappant à toutes les portes, essayant — ce sera son éternel honneur — de faire entendre le langage de la raison et de l'humanité à quelques-uns de ces lamentables souverains velléitaires bornés, reîtres passionnés, sur la fête desquels avait chu une couronne.

Il n'ignorait certes pas que de toutes les œuvres humaines la plus difficile à réaliser, c'est la paix. Il avait jaugé la puissance des forces qui se dressaient en face de lui : forces économiques — le protectionnisme démesuré, en introduisant le désordre dans les développements du travail, attise les conflits, — forces psychologiques — le bellicisme est habile à exploiter la redoutable persistance des animosités séculaires — forces de presse — à des amis anglais il lui arriva de dire : « La grande presse ne désire pas la guerre, mais elle aime à jouer avec l'idée de la guerre. Elle y trouve un moyen d'augmenter son tirage. Il lui plaît au reste de sonder le gouffre. Puisse-t-elle ne pas y tomber. »

Ainsi l'appréhension de ce qui est arrivé rôdait autour de lui. Mais il n'était pas de ceux qui opposent la faiblesse du doute à leur enthousiasme. Il savait que les grands efforts, dont les hommes à courte vue proclament la vanité quand les circonstances font momentanément échec, ne tombent jamais dans le néant. Et puis, il espérait toujours que le mince archipel d'hommes épars qui pensaient comme lui, qui agissaient comme lui, conjurerait le désastre.

L'article que le plus grand journal libéral de l'Angleterre consacre à la mémoire du baron d'Estournelles de Constant conclut en ces termes : « Si des hommes tels que lui avaient été moins rares en Europe, la catastrophe ne serait jamais survenue. »

Je défie qu'on découvre plus belle épitaphe à graver sur un monument funéraire.

Pourquoi faut-il, hélas! que nous l'écrivions dès aujourd'hui?

\* \* \*

Pourquoi faut-il que notre ami nous ait été arraché à l'heure où « les destins changeaient de chevaux? »

Sans doute, aura-t-il emporté dans l'au-delà la vision reconfortante d'une France revenue à ses grandes traditions, d'une France apparaissant au monde non plus casquée par un nationalisme étriqué mais drapée dans la magnifique vêtue du droit et de la justice que nos ancêtres ont tissée pour elle.

Mais, à nous, à nous qui restons, vieux ou jeunes, combien il manquera! Que de fois nous déplorerons que nous fassent défaut sa sagacité toujours avertie, sa finesse toujours en éveil!

Ardemment républicain, brûlant d'un amour passionné pour le peuple, il ne redoutait aucune réforme. Il

avait, selon la belle expression de Jaurès, gardé la flamme du foyer des aïeux. Il laissait à d'autres le soin de chercher des flambeaux dans les cendres. Mais il savait allier l'esprit de mesure à la volonté du progrès. Il avait le sens des étapes. Quand il conseillait ou quand il était dans l'action, il était tout prudence, tout circonspection.

Pas davantage, en politique extérieure, ne se raidissait-il dans le dogmatisme. Il entendait les ajustements, les accommodements. Il était disposé à accepter tous les modes de rapprochements entre les peuples, prêt à s'adapter à quelque formule que ce fût qui lui parût de nature à servir son grand idéal de pacification européenne et mondiale.

Et, maintenant que j'ai essayé de projeter son image sur l'écran de l'histoire, maintenant que je me suis efforcé de le situer dans la lignée des bons serviteurs de notre pays, que la France, justifiant la parole de Gambetta, la France « nourrice des idées générales du monde », a vu surgir de son vol, à toute époque, alertes pour le bien de l'humanité, peut-être me sera-t-il permis de me pencher sur cette tombe prématurément ouverte avec une piété et une tendresse fraternelles.

Je n'oublie pas, je n'oublierai jamais l'incomparable ami qu'il fut. Il se réserva aux heures où la Fortune n'avait que sourires. Il laissa à d'autres — ai-je besoin de le dire? — le soin de quémander prébendes ou sous-secrétariat d'Etat. Quand, en janvier 1912, un président du Conseil que je sais lui fit part du projet qu'il avait formé d'obtenir son concours dans un second gouvernement que les circonstances ne permirent pas de mettre sur pied, il accueillit avec une tranquillité détachée, un peu distante, la communication qui lui était faite.

Mais, démentant le distique du poète latin, il accourut quand les nuages montaient au ciel. Les visites qu'il me fit à de certaines heures, au moment où l'Inquisition nationaliste, jalouse des lauriers du Saint-

Office, ressuscitait les procès en sorcellerie avec leur cortège d'iniquités et d'infamies, comme j'en conserverai, impérissable, le reconnaissant souvenir. « Tout naturel », me disait-il plus tard, avec cette simplicité enjouée, teintée d'aristocratie, qui lui seyait au mieux. « Tout naturel, j'ai retenu le mot d'un de nos cultivateurs de la Sarthe. » Et, il contait que, en 1914, comme il venait se jeter pour mon compte dans la bataille électorale, un de ces humbles dont il recherchait l'entretien, lui avait dit : « Vous avez raison, Monsieur d'Estournelles. On n'abandonne pas un ami dans le malheur. »

Mon cher d'Estournelles, il vous eût été doux de penser que cette parole de haute probité, sortie de la bouche d'un de nos paysans sarthois que vous avez tant aimés, dont il vous plaisait de mettre la droiture en parallèle avec les bassesses et les vilénies que vous coudoyiez, serait évoquée devant vos cendres.

Je ne puis, hélas! dévider plus longtemps l'écheveau des souvenirs. Il me faut vous quitter.

« On meurt seul », a dit Pascal. Non, non, ce n'est pas vrai. Le grand Inquiet s'est trompé. On ne meurt pas seul, surtout on ne meurt pas tout entier quand on laisse derrière soi le sillage de grands gestes et de grandes idées, quand on est enchaîné dans d'innombrables reliquaires de pensée. Autour de vous demeureront, mon ami, l'admirable compagnie de votre vie, vos enfants que vous avez enveloppés d'une « si violente amour », auxquels vous avez légué votre noblesse d'âme qui vaut mieux que vos authentiques parchemins, vos filles, votre fils qui vous continuera superbement, la cohorte de tous ceux qui nous furent si profondément attachés.

Et puis, vous qui aimiez, dit-on, à m'entendre, vous dont le cœur fut si proche du mien, écoutez-moi, écoutez-moi une dernière fois : La vie n'est qu'un rêve. On lui donne quelque réalité en se vouant, comme vous l'avez fait, à la défense de tout ce qui est bon, honnête, droit, franc, juste et pur.

## BULLETIN DE LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

### COMITÉ CENTRAL

#### EXTRAITS

SÉANCE DU 5 MAI 1924

Présidence de M. Ferdinand BUISSON

Étaient présents : M. Ferdinand Buisson, président ; Mme Ménard-Dorian, MM. Bouglé, A-Ferdinand Hérold, vice-présidents ; Henri Guernut, secrétaire général ; Corcos, Charles Gide, Gouguenheim, Martinet, Mathias Morhardt, Roger Picard, Sicard de Plauzoles.

Excusés : MM. Aulard, Victor Basch, Beñnard, d'Estournelles de Constant, Emile Kahn, général Sarraïl.

Bureau. — Le secrétaire général résume le compte rendu de la dernière séance du bureau.

Séance du 7 avril 1924. (Extraits). — Étaient présents : M. Ferdinand Buisson, président ; Mme Mé-

nard-Dorian, MM. Aulard, Victor Basch, vice-présidents ; Henri Guernut, secrétaire général.

— On se rappelle que la Cour de Cassation a rejeté la demande en révision du sous-lieutenant Chapelant. (Voir Cahiers 1923, p. 366.)

Or, au cours de notre enquête, nous avons été amenés à mettre en cause le général Didier. Une de nos Sections estime que, la Cour ayant conclu à la culpabilité de Chapelant, le général Didier a droit à réparation.

Le Bureau, sur rapport de nos conseils juridiques maintient toutes ses conclusions.

— Un de nos correspondants pense que la Ligue devrait créer, à la veille des élections, un organisme qui servirait de lien entre les divers partis de gauche, prévint tout malentendu entre eux et facilitât dans tous les départements l'établissement de listes uniques.

Le Bureau estime que la Ligue, en prenant cette initiative, enfreindrait ses statuts qui lui interdisent toute participation aux luttes électorales.

— Le garde des Sceaux qui vient de tomber, M.

Colrat, nous avait promis la communication du rapport de la Commission spéciale concluant qu'il n'y avait pas lieu de renvoyer Goldsky, Landau et Marion devant la Chambre des mises en accusation.

Le Bureau décide de demander au nouveau ministre, communication de ce rapport.

— M. Charles Maurras, condamné à une peine correctionnelle, est toujours en liberté.

Le Bureau ne croit pas qu'il appartienne à la Ligue de dénoncer le fait ; mais dès la prochaine occasion, lorsqu'elle demandera pour un condamné un sursis, elle s'autorisera de ce précédent exceptionnel.

— Une Section suggère l'idée qu'un hommage soit rendu à Wilson dans toutes les écoles de France d'une manière permanente.

La Ligue priera les instituteurs, membres de la Ligue, de profiter, chaque année, de la fête nationale du 11 novembre, pour rappeler à leurs élèves le souvenir du président Wilson.

— Des ligueurs bulgares voudraient que la Ligue acceptât d'entreprendre une enquête sur les sévices dont sont victimes, en Bulgarie, les adversaires du Gouvernement actuel. Envoyé à l'étude de nos conseils.

— Le Bureau adopte les conclusions des conseils en ce qui concerne l'affaire Gaston Rolland. (Voir *Cahiers*, p. 259.)

**Pologne** (Prisonniers en). — Nous avons demandé à la Ligue polonaise de nous envoyer des renseignements précis sur le sort de prisonniers politiques qui, à en croire des documents parvenus à la Ligue, seraient l'objet de mauvais traitements dans les prisons polonaises. Jusqu'ici, nous n'avons pas reçu de réponse.

Le Comité décide d'insister auprès de nos amis de Pologne. Si une réponse tardait, le Comité interviendrait auprès du Gouvernement polonais.

**Angleterre** (Voyage en). — M. Bouglé reçoit le mandat de se rendre, au nom de la Ligue, en Angleterre dans la première quinzaine de juin.

**Zola** (Inauguration du monument). — L'inauguration du monument Emile Zola aura lieu le dimanche 15 juin.

M. Mathias Morhardt, président du Comité, invite le Comité Central à la cérémonie d'inauguration et lui demande de participer à une soirée populaire qui serait organisée le soir même au Trocadéro. En même temps, il émet le vœu que le banquet de la Ligue décidé en principe pour le 4 juin, soit reporté au 15. Ainsi, toute une journée serait consacrée par nos militants et nos amis à Zola et à la Ligue.

M. Guernut voudrait connaître le programme de la cérémonie d'inauguration.

— Nous avons, répond M. Mathias Morhardt, invité les membres du Gouvernement, MM. Millerand, Poincaré, de Jouvenel.

M. Guernut ne croit pas que la Ligue puisse s'associer effectivement à cette manifestation officielle et demande au Comité de participer seulement à la manifestation du soir.

— Comment le Comité Zola, ajoute M. Gouguenheim, peut-il inviter à l'inauguration du monument des personnalités qui ont couvert d'injures et d'opprobre, durant sa vie, l'auteur de *J'accuse* ?

M. Bouglé répond que M. Poincaré n'a jamais difamé Emile Zola. Ce serait, à son avis, un spectacle curieux de voir le Gouvernement du Bloc National exalter la mémoire de Zola. En tout cas, ajoute-t-il, le Comité Central n'a rien à voir à cela. Un galant homme va au obsèques d'un ami sans se préoccuper de savoir si la cérémonie est civile ou religieuse. La Ligue peut ne pas prendre la parole à l'inauguration, mais elle doit y assister officiellement.

— Si le Comité Central n'est pas à mes côtés, ob-

serve M. Mathias Morhardt, il ne me reste qu'à me retirer.

Après une discussion à laquelle prennent part tous les membres présents, le Comité décide de déléguer à l'inauguration du monument tous ceux de ses membres qui voudront y aller.

M. Mathias Morhardt, dans le discours qu'il prononcera au nom du Comité du Monument, y associera le Comité Central de la Ligue. A la manifestation du soir, M. Ferdinand Buisson prendra la parole au nom du Comité. Mais la date du 4 juin est maintenue pour le banquet.

**Affiche** (Une). — M. Bosch fait savoir qu'il vient de lire une affiche accusant la Ligue de recevoir de l'argent de sources inavouables. Il demande si le Comité Central ne pourrait pas tenter une action en diffamation.

Tel n'est point l'avis de M. Guernut.

Le Comité prie M. Corcos d'étudier la question.

## A NOS SECTIONS

### Le Congrès National de 1924

On se rappelle que le Congrès de 1923, à Paris, a donné plein pouvoir au Comité Central pour fixer la date et le lieu du prochain Congrès.

Répondant à l'invitation de la Section de Marseille, le Comité Central a décidé que le prochain Congrès se tiendrait en cette ville pendant la dernière semaine de décembre.

Or, aux termes de l'art. 33 de nos statuts : « L'ordre du jour du Congrès est établi par les soins du Comité Central. Il ne peut comprendre plus de trois propositions différentes. Le Comité Central retient les propositions présentées par le plus grand nombre de Sections. Elles doivent lui parvenir quatre mois au moins avant la date du Congrès ».

Nous serions très reconnaissants aux Présidents de bien vouloir nous faire connaître les sujets choisis par les Sections *avant le 25 août prochain*.

### Renouvellement du Comité Central

Les membres du Comité central soumis au renouvellement en 1924 sont :

MM. LÉON BAYLET, professeur au lycée de Marseille ;

C. BOUGLE, professeur à la Sorbonne ;

Georges BOURNON, homme de lettres ;

Charles GDE, professeur au Collège de France ;

J. HADAMARD, professeur au Collège de France ;

A.-Ferdinand HÉROLD, homme de lettres ;

L. MARTINET, ancien secrétaire de la Chambre syndicale des Employés de la Région parisienne ;

Pierre RENAUDEL, député.

SEIGNOBOS, professeur à la Sorbonne ;

Fernand CORCOS, avocat à la Cour d'Appel de Paris ;

André GOUGUENHEIM, avocat à la Cour d'Appel de Paris ;

Maurice VIOLLETTE, député ;

Roger PICARD, agrégé des Facultés de Droit.

De plus, il y a lieu de pourvoir au siège laissé vacant par le décès de notre regretté collègue, M. d'ESTOURNELLES DE CONSTANT.

Le nombre des membres du Comité Central à élire en 1924 est donc de 14.

Nous serions reconnaissants aux Sections de bien vouloir, conformément à l'article 6 des statuts, faire parvenir à l'Administration centrale les candidatures présentées pour le renouvellement annuel.

Il est bien entendu que les candidats doivent représenter mille voix au moins de ligueurs appartenant à une ou plusieurs sections.

Nous recevons les propositions jusqu'au 24 août.

## LIGUE INTERNATIONALE

### Ligue russe

Dans sa séance du 19 avril 1924, le Comité Central de la Ligue russe a élu son bureau. En voici la composition :

Président : M. Avxentief.  
Vice-présidents : MM. Milioukoff ; J.-S. Minor ; J.-L. Rubinstein ; N.-B. Tchaikowsky.  
Secrétaire général : B.-S. Mirkine-Guetzevitch.  
Membres : P.-P. Gronsky ; A.-I. Goukowsky.

## NOS INTERVENTIONS

### JUSTICE

#### Grâce

Picard (Mme). — Sur la demande de notre Section d'Epinal, nous avons adressé un recours en grâce au ministre de la Justice en faveur de Mme Picard, condamnée le 24 mars 1924 à deux ans de prison par la Cour d'assises des Vosges pour infanticide.

Mme Picard s'était rendue coupable d'infanticide en 1917 ; mais, depuis cette époque, elle s'est mariée, sa conduite a été parfaite et elle est actuellement mère de deux enfants âgés respectivement de deux ans et de 9 mois.

Les jurés qui ont eu à juger Mme Picard avaient pensé qu'une condamnation de principe serait salubre, mais en raison de la présence indispensable de Mme Picard auprès de ses jeunes enfants, ils désiraient voir appliquer la loi de sursis en sa faveur. C'est avec ce ferme espoir que les jurés ont rendu un verdict de condamnation.

Malheureusement, la Cour prononça une condamnation à deux ans de prison à l'encontre de Mme Picard sans la faire bénéficier de la loi de sursis.

Les jurés protestèrent contre cette condamnation qui ne répondait pas à leur sentiment et signèrent un recours en grâce en faveur de Mme Picard.

La loi de sursis a été créée pour des cas comme celui-là. Nous espérons que le ministre atténuera, en grâçant Mme Picard, l'arrêt trop sévère de la Cour d'assises.

#### Naturalisation

Ralaimongo (Jean). — Nous avons déjà entretenu nos lecteurs de M. Jean Ralaimongo qui fut expulsé de Madagascar en 1922 et qui, sur notre intervention, obtint l'autorisation d'y rentrer. (*Cahiers* 1922, p. 600.)

M. Ralaimongo avait demandé, le 31 août 1920, la naturalisation française. Depuis près de quatre ans, sa demande n'a pas encore reçu de solution.

Or, M. Ralaimongo réunit les cinq conditions dont une seule suffit pour que les indigènes des colonies puissent être admis à la naturalisation : il possède des titres universitaires ; il a rendu des services appréciables à la France ; il a servi pendant la guerre ; enfin, marié à une Française, il parle et écrit parfaitement notre langue.

Le 25 mai 1923, nous avons appelé sur sa demande, l'attention du Ministre de la Justice.

### SOUS PRESSE :

## L'Histoire Sommaire de l'Affaire Dreyfus

Par M. Th. REINACH

Un volume : 5 francs.

20 % de réduction aux souscripteurs

## ACTIVITÉ DES FÉDÉRATIONS

### Aube.

1<sup>er</sup> juin. — Le Congrès annuel des Sections de l'Aube s'est tenu à Bar-sur-Aube, sous la présidence de M<sup>e</sup> Pierre Loewel, avocat à la Cour, délégué du Comité Central. Le Congrès émet le vœu : 1<sup>o</sup> que la Société des Nations devienne un groupement démocratique d'arbitrage ayant seul les moyens de coercition nécessaires ; 2<sup>o</sup> que le Comité Central demande au gouvernement d'examiner l'éventualité de l'admission dans la Société des Nations, de l'Allemagne et de la Russie et qu'il poursuive énergiquement sa campagne pour la réconciliation des peuples et l'établissement d'une paix durable. Le Congrès, considérant que ni en fait ni en droit la liberté individuelle n'est respectée, demande l'abrogation des articles 10 et 75, que toute arrestation arbitraire entraîne droit à indemnité et sanction contre le responsable et que les arrestations administratives soient soumises à un jugement du Tribunal. Il proteste contre la non-éligibilité des gens de maison.

A la suite du banquet, M<sup>ss</sup> Pierre Loewel et Michaut prennent la parole. De nombreux applaudissements saluent les deux orateurs. L'assistance vote un ordre du jour demandant : 1<sup>o</sup> l'amnistie générale pour toutes les victimes de la guerre et du bloc national ; 2<sup>o</sup> la transformation équitable de notre fiscalité ; 3<sup>o</sup> le remaniement de la Société des Nations ; 4<sup>o</sup> l'abrogation des décrets-lois.

### Oise.

25 mai. — Les Sections de l'Oise se réunissent sous la présidence de M. Audebez, président de la Section de Neuilly-en-Thelle, et organisent la Fédération de l'Oise.

### Seine.

30 mai. — La Fédération lance un appel à tous les citoyens pour les inviter à célébrer la mémoire d'Emile Zola en participant à l'inauguration du monument qui lui est élevé par la Démocratie française. Cette journée du 15 juin ne sera pas seulement la glorification d'Emile Zola et de son œuvre immortelle, mais aussi la célébration de la victoire du 11 mai.

## ACTIVITÉ DES SECTIONS

### Agde (Hérault).

30 mai. — La Section d'Agde exprime au vénéré président de la Ligue, M. Buisson, ainsi qu'à tous ses collaborateurs sa respectueuse sympathie. Elle demande : 1<sup>o</sup> l'admission intégrale et la réintégration des fonctionnaires et cheminots révoqués ; 2<sup>o</sup> la réduction du service militaire à dix mois ; 3<sup>o</sup> la suppression de l'ambassade auprès du Vatican ; 4<sup>o</sup> le rétablissement des relations diplomatiques avec la Russie ; 5<sup>o</sup> la révision des procès Caillaux, Malvy, Goldsky, etc. ; 6<sup>o</sup> une meilleure répartition des impôts ; 7<sup>o</sup> l'application intégrale de la loi de séparation ; 8<sup>o</sup> la suppression des décrets-lois. Elle émet le vœu que les écoles publiques supprimées soient rétablies, et que la suppression des petits collèges soit rejetée.

### Bar-sur-Aube (Aube).

23 mars. — Le Section proteste contre le déni de justice dont les vignerons de l'Aube sont victimes. Elle demande la remise en vigueur de la circulaire administrative du 6 janvier 1921 et la délivrance, dans les recettes buralistes de l'acquit d'origine mentionnant la Champagne viticole.

### Béziers (Hérault).

6 juin. — La Section renouvelle ses vœux en faveur de l'amnistie, de la réintégration des fonctionnaires et cheminots révoqués pour délits d'opinion. Elle vote une adresse de sympathie aux universitaires et intellectuels espagnols poursuivis par le Gouvernement dictatorial et proteste contre le régime inquisitorial qui leur est infligé.

### Cahors (Lot).

30 mai. — La Section entend une conférence de son président, M. Bénézé.

### Châteauroux (Indre).

17 mai. — La Section émet le vœu qu'une partie des cotisations soit employée à rendre les *Cahiers* tri-mensuels. Elle demande que les nouveaux députés suppriment le vote par procuration et établissent des jetons de présence.

**Collonges (Ain).**

4 mai. — La Section exprime à M. Buisson sa respectueuse affection. Elle demande, à défaut de la proportionnelle impossible à réaliser, le retour au scrutin d'arrondissement.

**Colomb-Béchar (Oran).**

4 mai. — La Section félicite le Bloc national, s'élève contre les décrets-lois et demande leur abrogation.

**Crémieu (Isère).**

7 mai. — La Section se prononce en faveur d'un Groupe parlementaire chargé seulement d'intervenir auprès du Gouvernement pour les cas d'injustice et d'arbitraire qui lui seront soumis par le Comité Central. Elle adresse au Comité ses condoléances émues à l'occasion de la mort du grand pacifiste d'Estournelles de Constant.

**La Fère-Tergnier (Aisne).**

13 avril. — La Section proteste : 1° contre le vote des décrets-lois ; 2° contre la déportation d'Unamuno et la condamnation du caricaturiste Schum ; 3° contre l'abandon des monopoles d'Etat ; 4° contre toute atteinte à la liberté d'opinion des fonctionnaires. Elle adresse aux membres de l'enseignement laïque l'expression de sa confiance et de sa gratitude et s'élève contre les attaques dirigées contre le secrétaire du Syndicat des instituteurs, contre l'attitude du ministre de l'Instruction publique au cours de l'interpellation Félix et contre l'arbitraire dont a été victime M. E. Gay, membre du Comité Central. Elle demande l'amnistie en faveur des condamnés politiques et des condamnés pour faits de grève et la révision des procès Caillaux et Malvy.

**Lille (Nord).**

11 mai. — La Section émet le vœu : 1° que le Parlement à l'occasion de la victoire démocratique du 11 mai, vote dans le plus bref délai l'amnistie intégrale pour tous les citoyens frappés pour délits d'opinion, faits de grève ou délits analogues ; 2° que les cheminots révoqués à la suite de la grève de 1920 soient réintégrés dans le délai le plus court.

A l'issue d'une conférence de M. Paquet sur la presse de corruption et de mensonge, la Section félicite les procédés employés par certains journaux qui, pour égarer l'opinion publient des nouvelles qu'ils savent pertinemment fausses. Elle émet le vœu que, sans porter atteinte à la liberté de la presse, des sanctions soient prises contre la presse véneale.

**Longwy (Meurthe-et-Moselle).**

25 mai. — La Section souhaite le retour au scrutin d'arrondissement. Elle demande : 1° l'abrogation des décrets-lois ; 2° la suppression de l'ambassade au Vatican ; 3° une répartition plus équitable des impôts ; 4° la suppression des impôts sur les salaires et le chiffre d'affaires ; 5° l'amnistie complète ; 6° la suppression des bagnes et de la peine de mort.

**Maraussan (Hérault).**

28 mai. — La Section demande : 1° l'amnistie pour les condamnés des conseils de guerre, à l'exception de ceux qui sont coupables de trahison et d'insoumission ; 2° la révision du procès Caillaux. Elle se prononce contre la formation d'un groupe parlementaire de la Ligue.

**Maubourguet (Hautes-Pyrénées).**

Mai. — Une palme est déposée, au nom de la Section sur la tombe de notre regretté collègue M. Jean Laporte, comptable à la Compagnie du Midi, broyé par un train en assurant son service.

**Nossi-Bé (Madagascar).**

3 février. — La Section proteste contre l'interdiction de la manifestation Jaures. Elle réclame la libération de Landau et de Goldsky et la révision de leur procès. Elle demande la suppression du droit d'entrée à Madagascar créé par l'arrêté du 15 juin 1903. Elle attire l'attention du Comité Central sur la situation du Tribunal de Nossi-Bé, presque toujours dépourvu de magistrats de carrière.

**Paris (VI, Monnaie Odéon).**

10 juin. — La Section salue le retour au Parlement d'une majorité républicaine. Elle déclare que l'occupation du territoire de la Ruhr est contraire aux articles 428-429 et 430 du traité de Versailles et qu'il importe à l'honneur de la France qu'il soit évacué immédiatement et sans condition. Après avoir entendu la causerie de M. Robert Perdon, elle

demande à nouveau que les travailleurs bénéficient effectivement de la loi sur les Assurances Sociales. Elle s'élève contre l'indulgence du Comité Central à l'égard des chefs militaires qui se sont rendus coupables de crimes, tels les responsables de la condamnation du soldat Gonsard. Elle réclame contre eux des sanctions plus sévères.

**Paris (XIX, Amérique).**

15 juin. — A l'issue de l'inauguration du monument Zola, la Section donne un banquet pour fêter la victoire républicaine du 11 mai. M. Lang, président de la Section, dit combien il se réjouit d'avoir groupé un noyau de bons militants, toujours prêts à se dévouer, pour un avenir meilleur, à se dresser contre les injustices, quelle que soit leur origine. Il exprime son espoir de voir réaliser les grands problèmes sociaux, le suffrage universel ayant choisi des hommes qualifiés, semble-t-il, par leurs antécédents pour mener à bien une grande tâche.

**Pignans (Var).**

25 mai. — M. Thomas, avocat à Draguignan, fait une conférence très applaudie sur « La Ligue et la République ».

**Privas (Ardèche).**

21 mai. — La Section demande : 1° le maintien des lois de laïcité et des lois ouvrières, notamment la loi de huit heures ; 2° le vote d'une loi sur les assurances sociales ; 3° l'égalité devant l'instruction par l'école unique et la gratuité des études pour tous ceux qui le méritent ; 4° la suppression du délit d'opinion ; 5° la reconnaissance du droit syndical pour tous les salariés ; 6° l'amnistie des condamnations pour faits de grève ou crimes d'hérésie et la réintégration des cheminots et des fonctionnaires révoqués ; 7° l'équité devant l'impôt par l'impôt progressif sur le revenu ; 8° l'examen sérieux des questions fiscales avec restitution des bénéfices de guerre exagérés, l'établissement du cahier fiscal de chaque individu, de chaque firme, la nationalisation au profit de tous des monopoles, la lutte contre l'hégémonie des puissances d'argent ; 9° le rétablissement efficace du contrôle parlementaire sur les actes gouvernementaux. Elle demande au nouveau gouvernement d'exiger une situation financière clairement exposée au pays et les sanctions rendues nécessaires. Elle réclame : 1° la réduction du service militaire ; 2° la suppression des conseils de guerre, la libération de leurs victimes et des sanctions contre les chefs coupables ; 3° l'examen des problèmes internationaux dans le plus large esprit de conciliation et, en cas de désaccord, le renvoi des différends au Tribunal de la Haye ; 4° l'entente fraternelle avec les éléments libéraux de toutes les Nations. Elle fait pleine confiance au Comité Central pour la reconstitution ou la suppression du Groupe parlementaire. Elle proteste contre l'exil d'Unamuno et la condamnation d'Acher.

**Romainville (Seine).**

20 mai. — La Section adresse au Comité Central ses condoléances émues pour la perte qu'il vient d'éprouver en la personne de M. d'Estournelles de Constant.

**Royan (Charente-Inférieure).**

30 mai. — La Section repousse le vote familial. Elle admet l'existence d'un Groupe parlementaire de la Ligue. Elle adresse ses condoléances au Comité Central à l'occasion du décès de M. d'Estournelles de Constant. Elle proteste contre la déportation d'Unamuno.

**Saumur (Maine-et-Loire).**

20 mai. — La Section demande que le premier acte de la Chambre soit un acte de justice et de réparation pour les uns et un geste de pardon pour les autres.

Elle déclare que M. Ferdinand Buisson, président de la Ligue, a bien mérité de la République des Droits de l'Homme et du Citoyen.

**Sisteron (Basses-Alpes).**

29 mai. — La Section demande : 1° la suppression des conseils de guerre en temps de paix, la révision des jugements prononcés par ces derniers et des sanctions sévères contre les chefs responsables et en particulier contre le colonel Auroux ; 2° la révision du procès Caillaux. Elle salue le succès de la République laïque, démocratique et sociale. Elle adresse à MM. F. Buisson, Aulard et Guernut l'expression de son inaltérable sympathie et émet le vœu qu'ils restent longtemps encore à la tête de la Ligue.

**Saint-Chamond (Loire).**

25 mai. — La Section proteste contre l'exil du professeur d'Unamuno et contre toutes les atteintes à la liberté de penser et d'écrire qui se produisent journellement en France, en Espagne et en Italie. Elle demande : 1° la suppres-

sion des conseils de guerre, de l'ambassade au Vatican et des décrets-lois ; 2° l'amnistie ; 3° la réintégration des cheminots révoqués ; 4° l'établissement rapide de l'école unique. Elle félicite le Conseil municipal de Lyon d'entreprendre la réalisation de cette école.

#### Saint-Hilaire-la-Palud (Deux-Sèvres).

Mai. — Le Section demande la suppression des décrets-lois, du double décime et de l'impôt sur le chiffre d'affaires. Elle adresse ses condoléances émues au Comité Central et à la famille de d'Estournelles de Constant, apôtre de la paix et de la fraternité des peuples.

#### Saint-Sulpice-les-Dunois (Creuse).

27 mai. — La Section demande : 1° l'amnistie intégrale ; 2° la révision des procès Callaux, Goldsky et de toutes les victimes de la réaction, ainsi que la réparation du préjudice causé ; 3° la suppression des notes secrètes et des délégués politiques réactionnaires ; 4° la révision des pensions militaires ; 5° le service militaire de 9 mois.

#### Talence (Gironde).

3 mai. — La Section émet le vœu que les agents de toutes les compagnies de chemins de fer aient le droit de participer aux concours organisés par une compagnie et y soient explicitement autorisés par leur propre compagnie.

#### Tourcoing (Nord).

31 mai. — Après avoir entendu MM. Dubois, président et Tondelier, la Section se réjouit de la victoire démocratique du 11 mai. Elle adresse un souvenir ému à la mémoire du grand pacifiste d'Estournelles de Constant. Elle demande : 1° l'abrogation de la loi électorale ; 2° l'amnistie pour les condamnés des conseils de guerre et les condamnés politiques ; 3° la réintégration des cheminots et des fonctionnaires révoqués.

#### Valence (Drôme).

27 mai. — La Section s'élève contre la déportation de Miguel de Unamuno et contre la révocation de plus de 150 professeurs et savants catalans. Elle assure les victimes du dictateur de sa profonde sympathie et les félicite de continuer à lutter pour la science et pour la liberté.

## Situation Mensuelle

### Sections installées

- 5 mai 1924. — Neuves-Maisons (Meurthe-et-Moselle), président : M. CANTENEUR.  
 5 mai 1924. — Bordères-sur-Echez (Hautes-Pyrénées), président : M. FATTA.  
 6 mai 1924. — Houilles (Seine-et-Oise), président : M. CLASSENS.  
 7 mai 1924. — Antony (Seine) président : M. CZAPEK.  
 7 mai 1924. — Pisany (Charente-Inférieure), président : M. LEBLANC.  
 7 mai 1924. — Nersac (Charente), président : M. THIBAUD.  
 8 mai 1924. — Saint-Cerguet-Machilly (Haute-Savoie), président : M. BOUCHET.  
 10 mai 1924. — Corinicy (Marne), président : M. MEULLE-MESTRE.  
 20 mai 1924. — Mauthes (Drôme), président : M. SEYVE.  
 20 mai 1924. — Albertville (Savoie), président : M. GARIN.  
 24 mai 1924. — Metz (Moselle), président : M. MASCLIER.  
 26 mai 1924. — Trézel (Oran), président : M. TAHARBEN-BEN MOHAMED-RAISS.  
 25 mai 1924. — Sainte-Gauburge (Orne), président : M. PAIN.  
 27 mai 1924. — St-Sulpice (Tarn), président : M. PINNETEAU.  
 30 mai 1924. — Capendu (Aude), président : M. LABORDE.  
 30 mai 1924. — Lillebonne (Seine-Inférieure), président : M. HAUCHAT.  
 30 mai 1924. — Puimoisson (Basses-Alpes), président : M. BRUNET.

### Fédération installée

- 27 mai 1924. — Oise, président : M. AUDEBEZ.

### Sections dissoutes :

- 20 mai 1924. — Rive-de-Gier (Loire).  
 20 mai 1924. — Léléx-Mijoux (Ain).  
 20 mai 1924. — Ain-Beida (Constantine).  
 20 mai 1924. — Tébessa (Constantine).  
 20 mai 1924. — Ouidah (Dahomey).  
 28 mai 1924. — Panissières (Loire).  
 28 mai 1924. — Brulange (Moselle).

## CORRESPONDANCE

### A propos de l'affaire Gonsard

Mon cher Cachin,

Nous avons adressé la semaine dernière à l'*Humanité*, en même temps qu'à d'autres journaux, un communiqué relatif à une affaire Gonsard.

Dans son numéro du 4 juin, l'*Humanité* l'a reproduit à peu près dans les mêmes termes ; elle n'a laissé tomber que les mots : « Ligue des Droits de l'Homme » qui s'y trouvaient mentionnés deux fois.

Votre rédacteur communiste aura sans doute été choqué par ce vocable bougeois, et sa plume se sera refusée à l'écrire.

Je voudrais vous assurer, mon cher Cachin, que la Ligue des Droits de l'Homme n'éprouve pas les mêmes sentiments de répulsion à l'égard des communistes ; elle les nomme par leur nom ; il lui arrive même — n'en avez-vous pas entendu parler ? — de leur rendre quelques menus services, et par exemple, de les tirer de prison.

Veuillez me croire, mon cher Cachin, bien cordialement à vous.

Le Secrétaire général,  
Henri GUERNUT.

## LISEZ

### Le Congrès de la Ligue Internationale 1923 (1 franc)

Adresse Télégraphique : DROITHOM-PARIS

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

CHÈQUES POSTAUX : C/C 21.826. PARIS

Le Gérant : Henri BEAUVOIS.

## INFORMATIONS FINANCIERES

### AU PLANTEUR DE CAIFFA

Capital : 24.000.000 de francs

Siège social : 7, rue Joanès, Paris

MM. les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire, pour le 26 juin 1924, à 14 h. 30, à Riven Plate House, Finsbury Circus, London, E. C. Ordre du jour : 1° Rapport du Conseil d'administration sur les opérations de l'exercice 1923 ; 2° rapport des commissaires sur les comptes de cet exercice ; approbation desdits comptes, s'il y a lieu, et fixation des dividendes ; nomination des commissaires aux comptes pour l'exercice 1924 et fixation de leur allocation ; autorisation à donner aux administrateurs par application de la loi du 24 juillet 1867 ; détermination de l'emploi du solde éventuel de la liquidation de « l'Anglo Continental Supply Company Ltd » ; autorisation à donner au Conseil d'administration, conformément aux dispositions de l'article 8, paragraphe 8 des statuts. — Le Conseil d'administration.



Imp. Centrale de la Bourse  
417, Rue Réaumur  
PARIS